

# **Villes et campagnes des Suds**

**Première partie : Mutations et dynamiques rurales dans les pays des Suds**  
(Karine Bennafla)

**Deuxième partie : Relations villes campagnes dans les pays des Suds**  
(Karine Bennafla et Fabrice Balanche)

**Troisième partie : Gestion et politiques urbaines dans le pays des Suds**  
(Fabrice Balanche)

## **Première partie**

### **Mutations et dynamiques rurales dans les pays des Suds**

Chapitre 1 : Le Milieu tropical est-il handicapant ?

Chapitre 2 : La désertification, au cœur des problématiques de développement durable. Le cas du Sahel africain.

Chapitre 3 : Economie de la drogue et « développement alternatif ». Etude de la Bolivie et, secondairement, du Pérou

Chapitre 4 : Politique de peuplement, colonisation agricole et développement régional : l'exemple de la Transmigration en Indonésie

## Le milieu tropical est-il handicapant ?

La question des contraintes du milieu naturel tropical (environ 1/3 des terres émergées) revient assez régulièrement dans les médias lors des catastrophes naturelles (séismes, tsunamis, inondations fluviales de l'Asie des Moussons etc.), comme dernièrement celles d'Haïti (hiver 2009) ou du Pakistan (été 2010).

Le débat sur les handicaps du milieu naturel tropical ou ses spécificités agro-écologiques fut vif parmi les géographes français dans les années 1980. La pertinence de l'étiquette « géographie tropicale » avait été débattue, notamment par les tenants de la géographie du développement ou du Tiers-monde, comme Y. Lacoste, qui suggérait d'abandonner l'étiquette politiquement trop neutre de « géographie tropicale » pour celle de « géographie du Tiers-Monde » ou du « géographie du sous-développement », davantage explicite sur les rapports de domination économique et politique sous-tendant les problématiques de développement.

Avant d'aborder les éléments du débat sur la tropicalité, rappelons brièvement qu'à l'origine de la géographie du développement fut la géographie tropicale.

### PLAN DU COURS

I- L'ancêtre de la « géographie du développement » est la « géographie tropicale »

II- Retour sur un débat : les handicaps du milieu naturel et la « zonalité » tropicale

A/ Les sols tropicaux ont pendant longtemps été tenus pour médiocres.

B / L'insalubrité

C/ Les risques naturels

D/ La zone tropicale est la plus affectée par la dégradation des écosystèmes et la baisse de la biodiversité

### **I- L'ancêtre de la « géographie du développement » est la « géographie tropicale ».**

– La « géographie tropicale » française est née dans la deuxième moitié des années 1940 sous l'égide de Pierre GOUROU, dans la continuité de la « géographie coloniale » à laquelle elle succède. A l'époque coloniale, on ne mentionnait pas le vocable « développement » : il était question de « *mise en valeur* » des colonies.

- La géographie coloniale se caractérisait par un « **racisme climatique** » incarné par les thèses de l'Américain, géographe, Ellsworth Huntington, auteur de *Civilization and climate* (1915), et opposant un climat tempéré *stimulant* pour l'homme blanc, grâce à la variation des températures, et un climat tropical *débilissant* à cause de la constance de températures élevées.

Cette géographie affirme qu'aucune grande civilisation est née sous les Tropiques.

Une illustration de ces analyses géographiques racistes et évolutionnistes est Jules SION, auteur en 1929 de deux tomes sur *L'Asie des moussons* dans la *Géographie universelle* dirigée par Paul Vidal de La Blache et Lucien Gallois.

- La géographie tropicale a pour principal représentant Pierre Gourou, auteur, entre autres, *Les pays tropicaux. Principes d'une géographie humaine et économique*, 1<sup>ère</sup> édition en 1946. Les rééditions de cet ouvrage montrent l'évolution de son discours sur le milieu naturel tropical.

NB : Gourou ne s'est jamais dit « tropicaliste »

La dénomination « tropicale » est en soi révélateur du rôle clé, voire prépondérant accordé au facteur climatique. La géographie tropicale est en effet empreinte de NATURALISME ou de « *déterminisme naturel* ». C'est une « géographie zonale ». Tout en réfutant le « racisme climatique » ainsi qu'une analyse en termes de « genre de vie » en vogue à l'époque coloniale, Pierre Gourou insiste, jusqu'aux années 1960, sur les difficultés et handicaps du milieu naturel tropical, notamment deux éléments :

- l'insalubrité qui favorise les endémies et la prolifération de parasites
- la pauvreté des sols et leur fragilité qui font d'eux des sols « passables »...

... si bien que les pays tropicaux « typiques » sont des « *pays peu peuplés, d'économie et de civilisation attardées* » (P. Gourou, 1946). Par civilisation, il entend « *l'ensemble des techniques d'exploitation de la nature, et, dans une moindre mesure, la plus ou moins grande aptitude à l'organisation de l'espace* » (Gourou, 1948, *La civilisation du végétal*, p. 227).

Dans les régions chaudes et pluvieuses où l'homme est affaibli par les endémies et cultive des sols très peu fertiles et fragiles, aucune « civilisation supérieure » c.à.d capable de fixer durablement des fortes densités, n'a donc pu se fixer sauf des exceptions remarquables comme la civilisation maya et l'Asie tropicale.

- L'une des rares voix discordantes dans les années 1950 au sein de la géographie tropicale est celle de l'humaniste Jean DRESCH<sup>1</sup> qui combat le pessimisme général sur les potentialités du milieu naturel tropical. Il rappelle, par exemple, que les vides de peuplement et les retards de l'Afrique noire sont davantage dus à la traite des Noirs (saignée démographique liée à la capture d'hommes jeunes et valides) et aux séquelles de la colonisation, Cette « géographie critique » s'intéresse aux investissements (capitaux), aux migrations de main d'œuvre, à l'urbanisation... contrairement au courant géographique dominant, davantage porté sur l'étude des sociétés agraires et des « terroirs » paysans.

Dans la 4<sup>ème</sup> édition de *Pays tropicaux* en 1966, la vision des Tropiques devient cependant plus rose, le discours plus optimiste. Les handicaps du milieu naturel sont relativisés avec les progrès techniques et ceux de la médecine : Gourou affirme ainsi que le « *milieu peut être bonifié selon les encadrements et les techniques* ».

## **II- Retour sur un débat : les handicaps du milieu naturel et la « zonalité » tropicale**

– La notion de « tropicalité » est ambiguë et ne coïncide pas exactement avec les pays en développement ou une géographie de la pauvreté. cf. les cas de l'Australie, Floride, Taiwan... Mais les diverses cartes tentant de donner une mesure de la pauvreté (PMA, PPTE, IDH, carte

<sup>1</sup> Jean Dresch a travaillé au Maroc ; il est connu pour sa *Géographie des régions arides*, 1982 ; *Colonies et empires* (1949) ; *Le massif de Toubkal* (1942) ; *La question algérienne* (1958). Anticolonialiste militant, il fait une mission avec Michel LEIRIS après la seconde guerre mondiale en Côte d'Ivoire, où il dénonce le travail forcé.

d'accès à l'eau) montrent qu'une bonne part des pays tropicaux est cependant encore concernée. **DIAPOS 2, 3, 4 et 5.**

En 2005, 3 milliards de ruraux vivent dans les pays en développement, soit la moitié de l'humanité (M. Dufumier) et l'essentiel vit dans la zone tropicale, même si une part non négligeable des campagnes des Tiers-Mondes sont ancrées dans des contrées au climat tempéré, aride ou semi-aride, que ce soit en Chine, en Afrique du Nord, au Proche-Orient ou dans les Andes.

Il y a des difficultés zonales indéniables propres à la zone tropicale : les sols ; l'insalubrité ; les risques naturels. On peut ajouter des problèmes environnementaux spécifiques concernant la réduction de la biodiversité.

### **A/ Les sols tropicaux ont pendant longtemps été tenus pour médiocres.**

- Les spécificités tropicales de la « **pédogenèse** » sont liées à la combinaison d'une forte humidité et de températures élevées. La pédogenèse est très active du fait de l'intensité d'une altération biochimique permanente. De là, la constitution d'immenses surfaces d'aplanissement, le plus souvent ensevelies sous leurs propres débris d'altération, et la formation de paysages monotones aux horizons fuyants.

Les pluies tropicales abondantes entraînent les *éléments nutritifs* vers les horizons profonds du sol. Ce « **lessivage** » appauvrit les sols qui sont « **désaturés** » en éléments chimiques (silice, calcium, potassium...)

Les sols tropicaux sont en général constitués par des argiles pauvres en silice et doivent leur couleur rouge à l'oxydation du fer (**DIAPO 6**). Deux grandes catégories de sol se dégagent :

- ⇒ les sols ferrallitiques, acides (fréquent en milieu équatorial) : ils sont marqués par une forte acidité, une désaturation extrême et une épaisseur fréquente ; la pratique de *l'agriculture itinérante sur brûlis* a souvent été présentée comme une forme d'adaptation obligée à leur pauvreté.
- ⇒ les sols ferrugineux qu'on rencontre davantage sous climat tropical à saison sèche sont caractérisés par des formations indurées stériles (des « cuirasses » ou « carapaces ») souvent mises à jour avec l'érosion. La sensibilité de ces sols à l'érosion et à toute action de dégradation est leur principal point faible.

### **DIAPO 7**

Trois remarques s'imposent :

- les sols tropicaux ne se réduisent pas à ces 2 catégories. Il existe de nombreux cas de bons sols et toute une gamme de sols intermédiaires, plus ou moins fertiles selon la roche-mère et l'histoire géologique de la région... Qu'on songe à la qualité agronomique des sols volcaniques de Java (Indonésie), du pays bamiléké (Sud-Ouest du Cameroun), de Madagascar ou encore aux sols *terra roxa* du bassin amazonien au Brésil.

- La pauvreté des sols n'est ni une spécificité tropicale, ni rédhibitoire pour le développement agricole comme le rappelle, par exemple, la longue histoire des podzols d'Aquitaine ou de la Champagne pouilleuse (crayeuse).

- Les problèmes des sols tropicaux sont ainsi moins le résultat d'une « infertilité naturelle » que d'une pression humaine excessive ou bien d'une mise en valeur inefficace.

Au nom d'une vision universaliste et occidentalocentrée ainsi que d'une foi moderniste dans les techniques, on a vu et on voit parfois encore la transposition ou le transfert de méthodes et de techniques culturelles mises au point en Europe ou en Amérique tempérées (labour, monoculture, emploi d'engrais et produits phytosanitaires...) dans les pays tropicaux, dans le

cadre de projets de développement agricole. Cet ensemble de méthodes s'est souvent révélé inadapté au contexte écologique tropical.

De façon concomitante, certaines pratiques locales ou des outils traditionnels ont été dénigrés pour leur archaïsme par les experts en développement. Ce fut le cas de l'araire, un outil de semis africain, longtemps appréhendé comme une sorte de charrue sous-développée, en dépit de son adéquation aux spécificités des sols tropicaux.

A l'encontre de cette approche, des auteurs comme le géographe Jean-Pierre Raison soulignent les spécificités du milieu naturel tropical en martelant que « *les méthodes indigènes empiriques donnent des résultats meilleurs ou plus conformes aux stratégies paysannes que les paquets technologiques modernes* » (2007 in « Nommer, c'est créer un peu »).

### **B / L'insalubrité**

Il existe un cortège de maladies parasitaires tropicales, connues de longue date => on parle de cumul ou de **complexe « pathogène »**. Citons parmi ces maladies permanentes (endémiques) :

- ⇒ le paludisme ou malaria (DIAPO 8) est causé par le plasmodium, un parasite transporté par la femelle du moustique ; la maladie est surtout préjudiciable pour les femmes enceintes (fausses couches, naissances prématurées) et les jeunes enfants (décès). Il y a 50 ans, l'aire d'endémie du paludisme était plus étendue.
- ⇒ l'onchocercose (dite « cécité des rivières ») est transmise par une mouche (hôte et vecteur) appelée la « simulie » qui, en piquant, injecte des larves de vers lesquels migrent sous la peau et provoquent gale, prurit ainsi que des lésions oculaires.
- ⇒ La bilharziose ou schistosomiase a pour vecteur un mollusque (développé avec les selles dans l'eau). On contracte la maladie par baignade dans des eaux douces ou stagnantes. Un ver pénètre sous la peau et migre via les veines vers la vessie et l'intestin.
- ⇒ La trypanosomiase humaine et bovine dite « maladie du sommeil » est une maladie parasitaire transmise par une glossine, la fameuse « mouche tsé-tsé ». Elle avait presque disparu en 1960-1965 en Afrique mais elle est réapparait dans les années 2000

D'autres maladies sont apparues plus récemment : virus Ebola (fièvre hémorragique), fièvre jaune et fièvre rouge...

- Températures élevées et forte humidité créent des conditions favorables à la vie et génèrent la présence d'*espèces nuisibles* (bactéries, champignons et animaux parasites de l'homme, du bétail et des cultures), qui prolifèrent en l'absence de froid et d'extrême sécheresse. Aussi le « cumul pathogène » tropical alimente-t-il l'image d'une nature hostile et ingrate par opposition aux régions tempérées où le froid élimine les parasites.

L'eau est souvent le principal vecteur des maladies (le paludisme est transmis par un moustique, la bilharziose est véhiculée par un vers...) dont le retour, la recrudescence ont parfois été les conséquences de la création de canaux et de l'aménagement de barrages hydroélectriques ou de périmètres agricoles irrigués.

Face à ce constat, plusieurs observations sont à faire :

1/ toute la zone tropicale n'est pas minée par ces contraintes. Les montagnes tropicales sont des îlots de salubrité, l'altitude et la fraîcheur des températures éliminant glossines (mouches) et les principaux parasites. Les hautes terres offrent de bonnes conditions sanitaires et sont ainsi des zones de concentration humaine.

2/ La persistance ou recrudescence des maladies infectieuses tropicales tient en premier lieu au contexte socio-économique et politique local : la carence en équipements sanitaires et médicaux de base, le manque d'accès à une eau potable ou non polluée, le faible accès aux soins, l'insuffisance de la politique de prévention et de protection de la santé... sont les causes premières de la *morbidité* rurale. La différence de vulnérabilité entre les populations urbaines et rurales est révélatrice de l'importance des paramètres énumérés, les citadins bénéficiant de meilleures conditions d'hygiène et d'assainissement, présentent en général une morbidité plus faible que les ruraux.

3/ Nombre des pathologies tropicales peuvent être traitées avec des médicaments, sauf que ceux-ci restent inaccessibles faute de moyens financiers.

\* c'est le cas du **paludisme**, responsable de **plus d'un million** de décès par an (**entre 1 à 3 millions**). L'apparition d'une chimiorésistance du plasmodium à la chloroquinine dans les années 1960 a aggravé la situation en Afrique subsaharienne.

\* **la pandémie du sida** peut être enrayée par la distribution de traitements anti-rétroviraux, de même que la transmission de VIH de la mère à l'enfant. Or, il a d'ores et déjà laminé des centaines de villages en Afrique, faute de dépistage et d'accès aux soins.

Un « *Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme* » a été créé en 2002 (il reçoit des fonds privés et associatifs telle la Fondation Bill et Melina Gate mais 95% du financement vient des gouvernements), dans la lignée des objectifs du millénaire fixés en 2000 et prévoyant d'inverser la courbe de croissance du sida et des grandes maladies infectieuses.

\* Citons encore le cas du **NOMA**, une maladie (lèpre faciale) due à la malnutrition et une mauvaise hygiène dentaire, qui ronge le visage de malades avant de les tuer, alors qu'elle peut être jugulée avec de simples antibiotiques (500 000 nouveaux enfants sont contaminés chaque année selon l'OMS).

Ce qui pénalise les sociétés rurales des Suds n'est pas un ensemble de contraintes naturelles zonales mais une plus grande vulnérabilité face aux risques sanitaires et naturels en raison du contexte de pauvreté et d'incertitude politique.

C/ Les risques naturels auxquels sont exposées les populations de la zone tropicale sont légion, notamment dans les régions de plaine fluviale et de littoral.

Jean Gallais les a répertoriés (**DIAPO 9**) : cyclones tropicaux (typhons) aux vents dévastateurs et aux pluies diluviennes ; crues fluviales dévastatrices de l'Asie des moussons, nuées ardentes et coulées boueuses (*lahar*) accompagnant les éruptions volcaniques, séismes parfois doublés de tsunamis comme celui qui ravagea les côtes asiatiques de l'Inde à l'Indonésie en décembre 2004. cf. **DIAPO 11**

Ces risques sont connus et prévisibles.

L'ampleur des ravages et des dégâts est fonction de l'état du système d'alerte et de prévoyance, de l'organisation des secours et des mesures politico-administratives.

Ex : les criquets pèlerins en Afrique du Nord en 2004-2005 : les fortes pluies de l'été 2003 ont fait reverdir le Sahel et favorisé la prolifération de criquets pèlerins. Après un déplacement vers le Maghreb où ils ont été combattus grâce à des épandages d'insecticides, les prédateurs sont répartis vers le Sahel (Mauritanie, Mali, Niger) menaçant semis et récoltes. Le manque de moyens des Etats sahéliens pour financer une politique préventive et gérer la crise, la réaction tardive de la communauté internationale (sollicitée dès 2003 par la FAO), et l'insuffisance de l'aide allouée expliquent l'ampleur des dégâts sur les récoltes et la crise alimentaire au sud du Sahara.

Moins protégées et armées face à des risques naturels pourtant **prévisibles**, les populations rurales sont également les premières affectées. cf. *article Gaillard et alii*.

**D/ La zone tropicale est la plus affectée par la dégradation des écosystèmes et baisse de la biodiversité (DIAPO 11)** qui s'accélèrent depuis 50 ans.

Ces phénomènes ne sont pas spécifiques, ni aux Suds ni aux Tropiques mais ils sont ici d'autant plus dramatiques que les ruraux dépendent souvent pour leur (sur)vie quotidienne des ressources de leur environnement naturel (sols, cours d'eau, mer, faune et flore).

Désertification, déforestation (cf. en Indonésie, Amazonie), raréfaction ou contamination de l'eau disponible pour les usages agricoles ou domestiques, déclin du nombre d'espèces (insectes pollinisateurs, ressources marines), érosion et perte de fertilité des sols : tel est le bilan pessimiste dressé en 2005 par le rapport onusien sur « *L'évaluation des écosystèmes pour le millénaire* ».

Ces détériorations environnementales dérivent de l'activité humaine (pêche industrielle, exploitation minière, pétrolière et forestière, utilisation massive d'intrants agricoles...), celle-ci se combinant parfois avec des facteurs physiques (sécheresse)

Ex : Le cas de pollution à l'arsenic des nappes phréatiques au Bangladesh et dans l'état indien du Bengale Occidental. Cette pollution est la conséquence d'un pompage excessif pour les besoins quotidiens et pour l'irrigation. Avec la baisse du niveau de l'eau, les sédiments alluviaux contenant de l'arsenic entrent en contact avec l'air et occasionnent des réactions chimiques qui permettent à l'arsenic de prendre une forme soluble (infestant les puits) dangereuse pour la santé (cancers cutanés, tumeurs de la vessie, des reins...).

**CONCLUSION :**

- Les difficultés zonales sont relatives, elles peuvent être surmontées avec les progrès techniques et scientifiques. => il faut raisonner en termes de « vulnérabilité » face aux risques naturels tropicaux, plutôt que d'incriminer le milieu naturel.
- La grande vulnérabilité des populations aux fléaux naturels, maladies et aux dégradations environnementales trouve racine dans la défaillance des systèmes d'encadrements politico-administratifs et dans l'environnement socio-économique pauvre.
- Enfin, il faut avoir en mémoire que la zone tropicale dispose d'avantages : la disponibilité en eau et une énergie solaire permanente.

**Bibliographie :**

- BRUNEAU Michel (2006), « Les géographes français et la tropicalité, à propos de l'Asie des Moussons », in *L'espace géographique*, p. 196-207.
- BRUNEAU Michel et DORY Daniel (1989), *Les enjeux de la tropicalité*, Paris, Masson.
- DEMANGEOT Jean (1999), *Tropicalité - Géographie physique intertropicale*, Armand Colin, Paris, 340 p.
- DUFUMIER Marc (2004), *Agricultures et paysanneries des Tiers-Monde*, Paris, Karthala.
- GAILLARD Jean-Christophe, LIAMZON Catherine et MACEDA Emmanuel (2008), « Catastrophes dites 'naturelles' et développement », in *revue Tiers-Monde*, n° 194, avril-juin, pp. 373-388.
- GALLAIS Jean (1994), *Les tropiques, terres de risques et de violence*, Paris, Armand Colin, 270 p.
- GOUROU Pierre (1946), *Les pays tropicaux. Principes d'une géographie humaine et économique*, Paris, PUF.

- RAISON Jean-Pierre (2007), « *On dirait le Sud*, « Nommer, c'est créer un peu. De Tiers-Monde à tropicalisme : les avatars d'un vocabulaire », in *Autrepart*, n°41, pp. 57-68.
- ROZE Jeanne-Marie (2002), « *Aspects de la géographie du paludisme* », in *L'information géographique*, n° 3.



## **La désertification, au cœur des problématiques de développement durable. Le cas du Sahel africain.**

### **Introduction :**

- SAHEL signifie en arabe le « rivage », i.e. le rivage de l'océan désertique. Il s'agit de la bordure sud du Sahara. Le terme désigne une zone de transition entre le désert et le monde tropical humide, ici incarné par la zone soudanienne (domaine des savanes).

Cette bande longitudinale d'environ 800 km de large s'étend du Sénégal au Soudan. Elle groupe 9 Etats si on inclut le Nord-Nigeria, le Nord-Cameroun ou encore le Nord-Bénin.

- Elle est marquée par un climat semi-aride et une végétation clairsemée de steppe (DIAPO 1 et 3), tour à tour arborée, buissonnante et épineuse, à mesure qu'on se rapproche du Sahara.

- Sur les cartes climatiques, cette bande est parfois délimitée au Nord par l'isohyète 100 mm (marqueur de l'apparition du cram-cram, une graminée sahélienne) et au Sud, par l'isohyète 700 mm qui correspond à la limite septentrionale du karité, un arbre tropical. De fait, ces limites végétales sont plus pertinentes que les limites de moyenne pluviométrie annuelle. DIAPO 2

- Notons qu'il existe une organisation régionale sahélienne avec un autre découpage : le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), né en 1973 et groupant 9 Etats, dont les îles du Cap Vert mais excluant le Soudan. DIAPO 4

- Le climat sahélien est tristement célèbre pour l'extrême irrégularité de ses pluies d'été, irrégularité qui se décline sous trois aspects : elle est inter-annuelle ; elle concerne la date du début des pluies (un moment clé car il conditionne le début des semis), enfin, l'irrégularité a aussi trait au rythme des pluies. C'est au Sahel qu'a été forgée la notion de « pluie utile » pour désigner une pluie supérieure à 5 mm, quantité nécessaire pour permettre aux graines de germer.

Les années de sécheresse des années 1970 et des années 1983/84 (DIAPO 6) ont érigé le Sahel en région médiatisée et elle l'est toujours, par intermittence, à cause des famines ou de fléau, tel les criquets pèlerins en 2005. Cette région est surinvestie par une kyrielle d'associations et d'ONG. Et elle vit en partie sous perfusion d'une aide internationale devenue structurelle depuis 40 ans.

- Quels sont les causes et les enjeux de la désertification ainsi que les types de réponses apportées ?
- Quelles sont les limites décelables à l'approche participative dans certains projets de développement rural sahéliens ?

### **Plan du cours :**

I- Présentation sommaire du Sahel

II- La désertification : ses causes et ses manifestations.

III- Regards critiques sur le développement à la base et l'approche participative à partir d'une expérience de lutte contre l'ensablement des terres au Niger

## **I- Présentation sommaire du Sahel**

- A l'échelle du temps long, la crise sahélienne est récente (XX<sup>e</sup> siècle). Pendant toute la période médiévale et classique, le Sahel a été une région économique active et l'un des « centres » phares du continent africain. La région a mis à profit sa position d'interface entre des zones bioclimatiques différentes pour devenir un carrefour d'échanges méridiens, notamment entre monde méditerranéen et monde tropical, à l'époque du commerce caravanier. **DIAPO 5, 7**

- Les cartes et schémas du Sahel élaborés par Denis Retaille montrent que le Sahel est un alignement de villes (**DIAPO 8 et 9**). Celles-ci sont souvent d'anciennes cités marchandes au passé prestigieux : citons par exemple Tombouctou, Djenné ou Gao au Mali ; Abéché au Tchad.

Ces villes étaient des étapes, des relais ou des terminus pour les caravanes de dromadaires à l'ère du commerce transsaharien : nœuds commerciaux, elles ont bâti leur prospérité sur le commerce d'or, d'ivoire, d'esclaves, de noix de kola expédiés vers le nord et sur celui d'étoffes, de livres, de chevaux, de sel acheminés en sens inverse. En général, ces cités ont été le cœur d'Etats précoloniaux (empire du Mali du XIII au XV<sup>e</sup> s., empire Songhaï au XV<sup>e</sup> s., empire du Kanem-Bornou du XI au XVI<sup>e</sup> s.). cf. **DIAPO 5**.

Elles ont décliné avec les guerres inter-étatiques (entre royaumes de la bande sahélienne) et surtout, avec le détournement des courants commerciaux terrestres captés par les ports atlantiques ou méditerranéens, à l'issue de la pénétration puis de la colonisation européennes.

- Le Sahel a davantage fonctionné et prospéré comme espace de circulation plutôt que comme un espace de production : l'islam (qui est la religion dominante) a été propagé via les nomades et les commerçants entre les XI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et lors de la djihad peule lancée depuis la boucle du Niger à la fin du XVIII<sup>e</sup> s.

- Sur le plan de l'occupation de l'espace, le trait majeur du Sahel est l'interpénétration de deux modes de vie et d'occupation spatiale : le nomadisme pastoral au Nord et l'agriculture sédentaire dans la partie Sud plus arrosée (cf. **DIAPO 9 et 10**). Le système agro-pastoral est au cœur de l'économie rurale sahélienne.

⇒ L'agriculture sous pluie est seulement possible dans la frange méridionale du Sahel. Elle reposait jusqu'à quelques décennies sur la pratique du brûlis (feux de brousse) pour enrichir les champs. Une agriculture de décrue et une agriculture irriguée sont déployées le long des grands fleuves (Sénégal, Niger, ensemble Logone-Chari rejoignant le lac Tchad). Les céréales de base cultivées sont le mil et sorgho (gros mil) qui fournissent l'alimentation de base (**DIAPO 11, 12 et 13**) : la boule de mil est consommée quotidiennement agrémentée de sauce ; le sorgho et le mil servent aussi à la fabrication de bière locale... sans compter leurs usages en construction. La présence de case-greniers ou case-magasins sur pilotis (**DIAPO 14**) dans les villages renvoie à la nécessité de stocker céréales et semences dans une Afrique tropicale sèche.

Coton et arachide sont des cultures commerciales introduites avec la colonisation pour l'exportation. Elles étaient alors obligatoires, d'où le surnom de « culture du commandant » donné au coton au Tchad. Ces cultures de rente sont aujourd'hui complétées par le maïs destiné aux citadins et du maraîchage. Le coton (**DIAPO 12**) constitue un véritable « or

blanc » pour plusieurs pays, notamment le Mali, Bénin, Niger, Tchad pour lesquels il est une source de devises appréciable, une source d'emplois, de revenus locaux, permettant l'injection de monnaie dans les campagnes (le coton est cultivé dans des exploitations paysannes).

⇒ Les pasteurs comptent des groupes célèbres tels les Peul ou Foulbé, originaires de la région de Macina au Mali qui ont contribué à la diffusion de l'islam au Sahel au terme de la *jihâd* lancée à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle en direction de l'Est (création de chefferies). Les pasteurs sahéliens élèvent surtout des bovins et se déplacent selon un axe méridien : on observe une remontée et une dispersion des troupeaux vers le Nord avec les pluies d'été, quand les pâturages verdissent : les bêtes effectuent la « cure salée » en consommant certaines plantes halophiles (**DIAPO 16 et 17**) ; il y a une descente des troupeaux vers le Sud en saison sèche : les bêtes sont regroupées autour de points d'eau permanents.

Le nomadisme (mode d'occupation spatial itinérant) a quasiment disparu et laisse place au semi-nomadisme : le groupe sédentarisé cultive et seule une partie du groupe se déplace l'été, quand les troupeaux ne sont pas confiés à des bergers. Ainsi, en Mauritanie, les vagues de sécheresse des années 1970 ont largement contribué à l'installation des nomades et à la croissance de Nouakchott.

Activités d'élevage et agricoles sont complémentaires et donnent lieu à des échanges anciens de produits (céréales contre lait) et à des contrats de fumure (**DIAPO 18**): les paysans laissent les bêtes des éleveurs ou des propriétaires de troupeaux consommer les fanes de sorgho ou mil sur les champs récoltés, qui sont de la sorte enrichis au terme de cette « vaine pâture ». Il convient de souligner que cette catégorisation éleveurs/agriculteurs est à relativiser au regard de la double activité désormais fréquente : les éleveurs, pour beaucoup sédentarisés, pratiquent désormais l'agriculture ou possèdent des terres cultivées... et les agriculteurs les plus aisés investissent dans l'achat d'une ou deux têtes de bétail quand ils le peuvent, par exemple pour pratiquer la culture attelée. L'opposition éleveurs/agriculteurs est donc à manier avec prudence car elle est une grille de lecture parfois simpliste des conflits contemporains.

## **II- La désertification : ses causes et ses manifestations**

### **A/ Définition**

La désertification est la transformation d'un espace en vrai désert (selon Roger Brunet, *les mots de la géographie*) par manque d'eau et enlèvement du sol. Il s'agit en fait d'un processus de détérioration de la végétation et des sols exposés aux vents et à l'érosion pluviale.

- Il existe deux définitions officielles de la désertification : celle de la Conférence des Nations Unies sur la Désertification (CNUD) en 1977 et celle du Programme d'action des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) en 1991.

CNUD, 1977 : « *La désertification est la diminution ou la destruction du potentiel biologique de la terre et peut conduire finalement à l'apparition de conditions désertiques. Elle est l'un des aspects de la dégradation généralisée des écosystèmes, et réduit le potentiel biologique, c.-à-d. la production végétale et animale destinée à de multiples usages au moment même où un accroissement de la productivité est nécessaire pour satisfaire les besoins de populations grandissantes aspirant au développement.* »

PNUE, 1991 : « *On entend par désertification/dégradation des terres, la dégradation des terres des régions arides, semi-arides et sub-humides sèches par suite des conséquences*

*néfastes de l'activité de l'homme. En l'occurrence, le concept de terre recouvre des sols et les ressources locales en eau locales, les couches superficielles ainsi que la végétation et les cultures. Dégradation s'entend d'un fléchissement du potentiel des ressources du fait d'un ou d'une série de phénomènes(as) agissant sur la terre, à savoir l'érosion hydrique, éolienne et l'envasement provoqué par l'eau et le vent, la régression à long terme de la végétation naturelle ou l'appauvrissement de sa diversité, le cas échéant et la salinisation ou l'alcanisation. »*

La deuxième définition est plus large car elle inclut les zones sub-humides sèches affectées par un fléchissement du potentiel productif

La désertification est un processus irréversible à la différence de la sécheresse.

Il n'y a pas « d'avancée du désert » à proprement parler, soit un front de sable qui descend vers le sud mais c'est un phénomène qui procède par touches aréolaires. Se constitue une marquerie aréolaire d'espaces dégradés qui finissent par se rejoindre en grandissant : entre ces auréoles, de la végétation subsiste. **DIAPO 19** d'un paysage pris en 1987 au bord du Niger et montrant des habitations (concessions/case) submergées par le sable.

La désertification n'est pas propre au Sahel africain, elle affecte d'autres régions intertropicales semi-arides (DIAPO 21): le revers septentrional du Sahara, le Nordeste brésilien (le Sertão) caractérisé par une steppe à épineux (*caatinga*) et des séquences de sécheresse (*seca*), le Rajastan au Nord-ouest de l'Inde... au total plus de 900 millions de personnes subissent les effets de la désertification selon le PNUE en 1991. Le Sahel africain est le plus étudié.

C'est dans la partie sud du Sahel et le nord des savanes que la désertification est la plus intense. DIAPO 20

La question de la désertification est, au côté de la « réduction de la biodiversité » et du « changement climatique », un des thèmes écologiques centraux du développement durable mais sans avoir le même retentissement et sans susciter la même mobilisation que les deux autres parce qu'il ne concerne pas directement les pays industrialisés. Un des moyens de mobiliser les pays industrialisés contre la désertification est d'agiter l'épouvantail de l'immigration : en 1994, une conférence s'est tenue à Alméria sur la désertification et la migration...

Comme les deux autres thèmes, la désertification a donné lieu après la conférence de Rio (1992) à l'élaboration d'une Convention internationale en 1995 mais le sommet de Johannesburg en 2002 sur le développement durable n'a pas évoqué la question.

## **B- Causes et manifestations de la désertification**

Deux causes majeures à la crise sahélienne et à la désertification :

Facteur 1 : la croissance démographique forte (en 50 ans, la population du Sahel a doublé) a entraîné un déséquilibre hommes/ressources (eau/bois de chauffe/terres cultivables) et fragilisé les écosystèmes naturels. Les populations du Sahel sont en surnombre par rapport aux ressources disponibles, ce qui entraîne une dégradation des ressources, une sous-alimentation et une pénurie alimentaire chronique (en cas de sécheresse, invasion acridienne, guerre).

Le taux d'accroissement actuel de la population est proche de 3%/an (la population double tous les 25 ans) avec des variations par pays cf. DIAPO 18

Face à l'insuffisance des ressources disponibles, les populations du Sahel doivent migrer (vers la ville ou l'étranger : cf. les Burkinabés en Côte d'Ivoire, les Maliens en France.... Le départ vers la ville signifie souvent marginalisation et chômage, nouvelle pauvreté et nouvelle forme d'exclusion. Le Sahel est à cet égard un bassin de main d'œuvre.

Facteur 2 : les sécheresses répétées, surtout la vague des années 1970 qui, par son intensité et sa durée, a causé des bouleversements sans précédents. Entre 100 000 et 250 000 personnes sont mortes au début de la décennie 1970 des suites de la sécheresse.

L'explosion démographique a brisé l'équilibre précaire hommes/ressources dans un environnement fragilisé par l'insuffisance hydrique. La dégradation du couvert végétal s'explique donc par l'insuffisance hydrique et par l'action anthropique, la seconde aggravant l'effet de la première.

- Samir AMIN (1995) apporte un autre regard sur la désertification : tenant de l'école dépendantiste, il désigne comme l'une de ses causes, l'organisation « *irrationnelle* » du système économique mondial ou l'inégalité des termes de l'échange, notamment le système des prix mondiaux qui n'intègre pas les « *coûts de reproduction du capital foncier* ». Il prône un « ajustement mutuel » c.-à-d. un ajustement des pays du Nord aux exigences de la reproduction écologique des pays du Sud.

cf. Le coton est symbolique des dysfonctionnements du commerce international : 2001/2002 a été une année record pour la baisse des cours mondiaux en raison de la surproduction. Les principaux pays producteurs sont la Chine, les Etats-Unis, le Pakistan et l'Inde... L'Egypte et les pays sahéliens ne représentent que 15% des exportations mondiales mais cette ressource d'exportation est vitale en Afrique. La baisse des cours du coton est liée aux subventions accordées par les Etats-Unis à leurs agriculteurs qui permet à ceux-ci d'occuper le premier rang des exportateurs alors que leurs coûts de production sont trois fois supérieurs à ceux du Burkina => en 2003, les pays africains et le Brésil réclament auprès de l'OMC la fin des subventions américaines (mais aussi européenne, chinoise) sur le coton qui maintient une production artificielle dans ces pays et fausse la loi du marché.

- Les manifestations du phénomène de désertification, liées à la croissance démographique, sont les suivantes :

⇒ les coupes de bois (DIAPO 22) s'intensifient pour une utilisation comme bois de chauffe ou charbon de bois (cuisine). L'essentiel de l'énergie domestique provient du bois et du charbon de bois dans les pays sahéliens. Le déboisement accentue l'érosion des sols par le vent et la pluie. Les ligneux, les arbres sont rares au Sahel (acacias, balanites, baobab) et ils jouent un rôle précieux dans l'équilibre hommes/ressources car ce sont des arbres fourragers (ils permettent un pâturage aérien<sup>2</sup>); leurs racines retiennent le sol. Leur disparition engendre aussi une baisse du taux d'apports organiques dans le sol (DIAPO 23).

⇒ la pression foncière s'accroît à la suite de la **raréfaction de l'espace cultivable et d'une saturation des terres de parcours pastoral.**

Il ne faut pas oublier que, parallèlement aux hommes, **les effectifs des troupeaux** ont augmenté (avec les progrès de la médecine vétérinaire, le creusement de nouveaux puits) alors que les surfaces pâturées diminuent, causant un phénomène de **surpâturage**. Ce surpâturage

<sup>2</sup>

- Les feuilles d'acacias sont riches en protéines.

entraîne une diminution de la couverture des sols, voire leur mise à nu, accélérant ainsi l'érosion et la désertification. La dégradation est telle que, même si la récurrence des déficits pluviométriques devait cesser, la qualité et la quantité des ressources ne reviendraient jamais à leur état antérieur.

Par ailleurs, la généralisation de la propriété individuelle au détriment de la propriété collective familiale accélère le rythme d'occupation des terres, de même que la sédentarisation des nomades.

Face à la saturation des terroirs agricoles, les paysans sont contraints de :

- **raccourcir ou supprimer la jachère** (sa durée pouvait varier entre 20 et 30 ans), par exemple chez les paysans serers du Sénégal, d'où un épuisement des sols.

- de **mettre en culture de nouvelles terres aux dépens des pâturages et des aires pastorales** ce qui alimente les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

On constate ainsi un front pionnier à double sens (DIAPO 24) : sous la pression démographique, le front pionnier agricole s'étend vers le Nord ; dans le même temps, les éleveurs redescendent vers le sud à la recherche de pâturages...; dont certains ont été mis en culture.

Résultat : les conflits fonciers se multiplient avec des antagonismes rémanents entre agriculteurs et pasteurs mais pas seulement. Les conflits fonciers pour l'utilisation des ressources naturelles éclatent aussi entre :

- Les autorités coutumières, les chefs de village, d'une part et les migrants, d'autre part (agriculteurs ou pasteurs). La compétition pour la terre s'aiguise entre « autochtones »/ « allochtones », compétition souvent décrite sous l'angle de rivalités inter-ethniques car il y a une montée de xénophobie et un ethno-centrisme de plus en plus affiché de la part des « autochtones » qui se sentent dépossédés et qui estiment avoir des droits sur la terre en tant que descendants des premiers occupants.

- Les autorités étatiques et ONG, d'une part et les populations locales, d'autre part à propos de la « mise en défens » des aires de parcours pastoral, du contrôle des chemins de transhumance ou du respect des zones classées (parcs, réserves où la végétation et les animaux protégés). L'évolution régressive des ressources naturelles amène à imposer aux populations un accès contrôlé aux ressources en eau et en pâturage. Ces contrôles ou accès restreints sont difficiles à faire appliquer.

- Les conflits éclatent entre villages et entre familles à propos de l'utilisation de points d'eau, de pâturages, de terres de cultures. L'imbroglio juridique foncier nourrit les dissensions : persistance du fonctionnement de règles coutumières; absence de frontières communales clairement définies sur le terrain etc.

- Il est bien question de développement durable avec la désertification : l'équation à résoudre n'est plus binaire « population/ développement » mais ternaire « *population/ environnement/ développement* ». Deux dilemmes se posent :

- comment augmenter la production agricole dans la région tout en préservant les ressources naturelles, au premier chef les sols ?

Les grands barrages construits sur les fleuves pour créer des périmètres d'irrigation ont eu des conséquences problématiques. Ainsi, le barrage-aval de DIAMA (Sénégal)<sup>3</sup> -1986- et le barrage réservoir -amont de MANANTALI (Mali) -1988- construits dans le cadre de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS, née en 1972) étaient destinés à la production d'électricité, à la navigabilité (en régularisant le débit du fleuve) et à l'aménagement de terres agricoles irriguées. Or, le riz a été victime de la concurrence des importations asiatiques; les cultures de décrue ont été supprimées; l'accès à l'eau a été rendu

<sup>3</sup> - pour reflouer la langue salée.

difficile pour les éleveurs à cause de la présence de casiers agricoles le long du fleuve et de l'oubli de rampes d'accès; des zones de pêche et de pâturages ont été perdus; des maladies véhiculées par l'eau (bilharziose, paludisme, onchocercose) se sont propagées le long du lac-réservoir et des rampes d'irrigation.

La « révolution verte » a bouleversé le paysage et montré ses limites : la productivité agricole a augmenté mais il y a pollution de l'environnement par les engrais et une concentration de la terre aux mains de grands propriétaires. Les méthodes actuelles pour augmenter la production agricole dégradent l'environnement. Le développement de la mécanisation agricole crée des labours profonds, s'accompagne de déboisements méthodiques et exclut toute jachère car on recherche une rentabilité maximale à court terme... Cette mécanisation a, en outre, abouti avec la diffusion de la charrue (innovation technique majeure des dernières décennies) à une extension des surfaces cultivées en coton (culture de rente) et en maïs (vivrier marchand) au détriment des plantes autrefois cultivées... conduisant à une homogénéisation et une simplification des cultures.

L'agriculture itinérante sur brûlis n'est plus un modèle de protection environnementale efficace en dépit de la faible utilisation d'engrais et de pesticides requise car le temps de jachère de 20-30 ans n'est plus respecté et ne peut plus l'être.

Quel modèle cultural et agricole suivre ?

- comment moderniser les techniques agricoles (pour accroître la production) sans trop risquer de perdre des investissements au vu de l'irrégularité climatique ? De fait, seuls des rendements réguliers peuvent couvrir des dépenses monétaires. Les paysans ne disposent pas de moyens de production suffisants pour augmenter la production (car ils sont pauvres).  
DIAPO 25

### **C- Les actions de lutte contre la désertification sont multiples.**

Parmi elles :

- la mise en défens de pâturages, soit la clôture de surfaces pour permettre aux espèces herbacées et arborées de repousser (mais ces mesures sont difficiles à faire respecter)
- Les opérations de reboisement pour fixer le sol et les dunes. L'eucalyptus ou gommier est en général privilégié.
- La construction de contre-dunes (des palissades ou claies pour arrêter le sable ou pour dévier les dunes) et de brises-vents (haies d'arbres) est destinée à réduire la vitesse de l'air et ainsi diminuer l'évapo-transpiration et la déflation éolienne. DIAPO 26
- Des petits barrages souterrains sont aménagés dans le creux des oueds (ou « mayo ») pour retenir l'eau et fixer le sol.
- Le Sahel est la terre de prédilection des ONG. Certaines micro-réalisations ont eu des effets négatifs : ainsi les puits ou forages creusés ont abouti à la sur-concentration des troupeaux dans la zone avoisinante et à l'installation de campements permanents destructeurs du milieu fragile. DIAPO 27
- on essaie de promouvoir de nouveaux combustibles : soit les réchauds au pétrole mais la cuisson est longue et dégage une odeur ; soit le gaz butane mais c'est une énergie chère qui nécessite des subventions de l'Etat (cf. au Mali, il y a eu campagne de « butanisation » mais les gens s'en servent surtout comme réchaud d'appoint).

- La fabrication et commercialisation de foyers ou fourneaux améliorés réduisant le temps de cuisson des aliments ou réquerant moins de charbon de bois est une autre action. DIAPO 28  
La promotion de l'énergie solaire est aussi une solution, mais pncuelle et coûteuse : DIAPO 29

### **III- Regards critiques sur le développement à la base et l'approche participative à partir d'une expérience de lutte contre l'ensablement au Niger**

Au Sahel, la mention de la participation populaire est devenue une condition nécessaire à l'obtention de financement pour lutter contre la désertification. Ce discours est en partie nouveau :

- Années 1970-80= les Etats et les populations du Sud ont été jugées par les instances internationales (FAO) responsables de la dégradation de leur environnement et incapables de gérer durablement leurs ressources naturelles. Ce discours allait de pair avec un discours de dénigrement des populations nomades, présentées comme primitives (au Sahel, au Moyen-Orient). Les nomades sont alors dans la ligne de mire des jeunes Etats qui tentent de contrôler ces populations marginales avec des politiques de sédentarisation, l'abolition des droits fonciers coutumiers (appropriation collective du sol) et la nationalisation des terrains de parcours.

- Années 1990 : renversement des discours officiels (CNUED) qui placent au centre les populations locales (surtout les femmes et les jeunes) pour la protection et la gestion de l'environnement.

La Banque Mondiale, le CIRAD et les gouvernements attribuent aux ruraux le rôle de « gardien de l'espace rural ».

Devant l'échec des projets de développement rural, les « gouffres à milliards des grands projets d'irrigation » (tels l'Office du Niger au Mali ou les périmètres rizicoles et sucriers de Richard Toll au Sénégal) et la baisse concomitante du niveau de vie des habitants du Sahel entre 1965 et 1990, gouvernements et institutions internationales préconisent la prise en charge du développement par les populations : leur mobilisation, leur adhésion aux objectifs, leur participation effective et volontaire sont nécessaires; bref un « développement endogène » est prescrit et la participation est devenue une panacée pour les experts. Pas un projet financé par les bailleurs de fonds qui n'affiche cette participation ou qui ne l'organise dans les « *termes de référence* ».

Cela consacre la fin du modèle « Top-bottom » jugé inadéquat. Il s'agit de porter des projets de développement qui répondent à de vraies aspirations locales, d'étudier des propositions spontanées et d'arrêter le transfert de connaissances et de techniques acquises ailleurs.

A priori, ces principes sont pleins de bon sens.

- L'idée d'un « développement à la base » n'est pas neuve même si elle est présentée comme une innovation. Le thème de la « participation populaire » remonte à l'entre deux-guerres. Elle est ainsi contenue dans le plan Albert SARRAULT de « mise en valeur des colonies », proposé en 1923... avant d'être poursuivie par les jeunes Etats indépendants qui se sont appuyés sur des « **organisations paysannes traditionnelles** » pour promouvoir un développement rural à la base.

Ces premières tentatives échouèrent car les structures sociales « traditionnelles » n'ont pas un fonctionnement démocratique; elles sont pilotées par les notables (commerçants), des vieux, des personnalités proches de l'administration ou de l'appareil d'Etat... qui y ont souvent vus un moyen de contrôle sur les jeunes et un outil de propagande dans un contexte de parti politique unique.



**Alpha Boureima GADO, historien et socio-économiste à Niamey, relate une expérience de développement participatif au Sahel.** Il a suivi le projet KEITA dans les années 1990, un projet de lutte contre l'ensablement des terres au Niger.

cf. Son article complet « Développement à base, stratégie d'intervention et participation paysanne au Sahel » in Charles BECKER et Philippe TERSIGUEL (1995), *Développement durable au Sahel*, pp. 219-232.

Le point fort de ce chercheur : les enquêtes de terrain réalisés, qui font ressortir plusieurs facteurs limitants :

**1/ Les populations ne sont pas concertées pour la première phase du projet : sa conception.** Elles ne sont pas concertées pour l'élaboration du plan de lutte contre la désertification : le savoir local n'est pas mobilisé ; les stratégies d'intervention sont élaborées sans les locaux. Bref, le programme est imposé d'en haut.

Plus généralement, on fait rarement appel au savoir local sur l'environnement pour créer des projets de « gestion des ressources naturelles », pour créer des « codes forestiers ». Au mieux, la population est consultée, sondée pour cerner ses besoins.

**2/ Les populations locales ne sont pas sollicitées pour élaborer le diagnostic environnemental,** i.e. pour évaluer l'état des lieux de la situation environnementale.

La dégradation de l'environnement est mesurée par des experts dont les conclusions et opinions ne sont pas forcément les mêmes que celle des populations locales. Le discours occidental a de surcroît évolué : aujourd'hui, il condamne les défrichements au Sahel, assimilés à une dégradation de l'environnement ; pour les populations locales, c'est une « transformation » du milieu végétal qui n'est pas une dégradation car elle permet d'augmenter la production.

⇒ le défrichement pour la mise en culture peut-il être considéré comme un acte dégradant l'environnement ? La notion de « **mise en valeur** » est importante. Faut-il rappeler qu'en Europe, ce sont les défrichements qui ont permis la mise en valeur du territoire et que la déforestation fut considérée comme une victoire de la civilisation sur la barbarie ? La mésentente entre population et experts sur la dégradation tient à des intérêts divergents : environnement pour les uns, augmentation de la production pour les autres.

Par ailleurs, les experts ont surestimé l'ampleur de la surexploitation pastorale car les chiffres fournis sont tels que les troupeaux auraient dû disparaître depuis longtemps ! Les capacités de régénéscence des écosystèmes ont été sous-estimées (R. Jaubert).

Aussi la phase diagnostic ne doit pas se faire qu'au début mais tout au long de la réalisation d'une action de développement...

**3/ La population locale est appelée à participer aux basses œuvres d'exécution, aux travaux manuels et physiques** : la production des plants destinés à fixer les dunes ou à briser la force du vent ; l'entretien des arbres.

**4/ La participation est biaisée par le versement d'une contrepartie,** financière (Niger) ou alimentaire : soit qu'il s'agisse d'une distribution gratuite de nourriture, soit de vivres donnés contre du travail. Polémique : selon les uns, il n'y a pas de participation volontaire dans la mesure où il y a contrepartie, d'autres rétorquent qu'il est normal de nourrir les gens quand on leur demande un travail pénible.

Dans la réalité, on aboutit à une situation complexe où les locaux comparent les projets autour d'eux et rejoignent le plus offrant. Certains sites de projet ont un pouvoir attractif très fort car

un autre élément qui détermine la participation populaire est la présence d'infrastructures sanitaires et socio-médicales (écoles/centres de santé-dispensaire/puits...).

**5/ Il y a des obstacles sociaux, psychologiques et culturels** à la participation populaire :

- Le comportement parfois coercitif de « fonctionnaires agronomes » chargés de la vulgarisation (qui affichent parfois un mépris envers les paysans et leurs « pratiques irrationnelles »)

- La mauvaise formation des élus locaux qui ne comprennent pas le projet peut se révéler un obstacle.

- Les « effets pervers de l'aide », qui créent une mentalité d'assistés, n'incitent pas à une participation populaire... on est dans une logique « d'**instrumentation** » des projets.

- La « place préférentielle faite aux femmes et aux jeunes » est souvent mal encaissée dans une société musulmane et africaine où la place et le respect des « anciens » demeurent forts

- Surtout, les conflits entre villageois sont dus dans l'idée de participation populaire : la notion de « **COMMUNAUTE DE BASE** », notion valorisée et quelque peu mythifiée, repose sur l'idée d'un groupe uni, d'un bloc homogène et solidaire. Elle sous-entend que tous les membres d'une communauté ont les mêmes intérêts et stratégies, ce qui est évidemment loin de la réalité !

Les sociétés sont traversées par des clivages, des rivalités de personnes, en particulier les « sociétés lignagères » : il y a des « grandes familles », des notables, des commerçants, des gens qui ont un ascendant soit pour des raisons économiques, religieuses, soit parce qu'ils descendent des lignages fondateurs etc.

Par ailleurs, il y a des clivages politiques locaux.

=> Les « **réunions participatives** » organisées lors des opérations de développement local, par des « animateurs ou agents de développement » sont désormais obligatoires ou recommandées. Or, elles ne gagent pas d'une démocratie locale directe ! Elles constituent souvent un simulacre de démocratie et un écran de fumée destiné à faire croire à une participation spontanée. La prise de parole en soi est problématique car ne parle pas qui veut. La prise de parole est socialement codifiée, réglementée... avec des « règles non dites » (de préséance, de respect des anciens qu'on désavoue difficilement en public) et des formes d'autocensure (usage de langue de bois ou de proverbes) qui échappent parfois aux agents de développement qui supervisent ces assemblées délibératives ! Il est difficile de faire émerger un point de vue collectif et novateur au cours de ces réunions.

Le complexe d'infériorité des paysans analphabètes qui n'osent pas contredire l'avis d'experts ou d'hommes diplômés est parfois un biais.

Certaines réunions programmées avec les populations « animées » ou « cible » sont des moments de délibération pour que les idées des bailleurs de fond et de leurs experts soient acceptées... On tente de faire admettre ces idées en s'appuyant sur des ruraux alphabétisés qui sont les interfaces et auxiliaires précieux des agents de projets mais qui jouent parfois aussi bien le jeu traditionnel des anciens.

La démocratie est considérée comme le système idoine pour le développement participatif.

Or, beaucoup de sociétés, notamment lignagères, ne fonctionnent pas selon des règles démocratiques et la greffe de fonctionnement démocratique ne prend pas aisément.

On est en conséquence dans le faux-semblant, le simulacre de démocratie avec ces assemblées délibératives. Celles-ci peuvent néanmoins permettre une évolution des mentalités.

=> les **groupements ou les associations locales créées** sous-entendent une homogénéité de points de vue qui fait souvent défaut. Il est difficile de former des associations et des

groupements en milieu lignager sur une base non lignagère car il existe des jalousies inter-lignagères ou inter-ethniques. Le président de l'association issu d'un lignage non dominant aura du mal à s'imposer par exemple...

Reste que les populations ont parfaitement compris la nécessité de l'association-groupement pour capter de l'aide : dès que celle-ci arrive, l'association cesse de fonctionner si bien que pas mal de groupements sont des cadres institutionnels éphémères. Il n'y a pas de crédits, d'appui technique ou institutionnel sans association constituée ou groupement paysan formé. Aussi nombre d'entre eux sont-ils « téléguidés ».

**6/ Gado parle d'obstacles politiques** : les projets passent par le canal de l'Etat. Or, il y a « *rupture de confiance entre la population et les pouvoirs publics* ».

Plus simplement, l'Etat est discrédité dans maints pays africains et la population se méfie des projets « d'en haut » qui permettent aux fonctionnaires et aux administrateurs de terrain de s'enrichir ou d'acquérir des véhicules tout terrain. Les « coordinateurs » ou « chefs de projet », les « consultants » et les « experts » par leur style de vie symbolisent l'indifférence de l'Etat face au sort des paysans et empêchent une participation paysanne effective.

Sur la fin, GADO essaie d'apporter quelques nuances positives sur son tableau assez critique et sombre de l'approche participative. Il note qu'il y a des cadres techniques engagés et dynamiques ; qu'il existe des centres de recherche qui essaient de réfléchir pour améliorer les expériences de participation populaire, des expérimentations de cultures dans des fermes pilotes... mais les travaux de recherche génétique (variété VHR) sur le sorgho n'ont commencé qu'en 1986.

Surtout, la « démocratie participative » censée être le soubassement du développement endogène fait *souvent* défaut. Bref, le nœud du problème est politique : tant qu'il n'y aura pas de réelle décentralisation de la gestion des projets, il ne pourra y avoir d'engagement populaire. Et quand il y a effectivement gestion décentralisée, les projets de développement participatif doivent éviter 2 écueils : l'exclusion des éleveurs et celle des migrants/allochtones.

## **CONCLUSION**

- chaque acteur s'approprie ce thème à la mode du « développement à la base » pour servir ses intérêts :

- les ONG pour rester sur le terrain et justifier leur présence
- les gouvernements utilisent les groupements paysans avec des arrière-pensées politiques : la création de projet de développement rural assure une clientèle politique et des voix électorales.
- Les autorités locales récupèrent les retombées positives des projets : la construction d'infrastructures, du matériel, de nouvelles relations...

- La participation des populations est vaguement définie dans les discours officiels (CNUED), si ce n'est à travers l'action des ONG, censées être proches des gens. Participation populaire veut dire pour les bailleurs de fonds faire plus largement appel aux ONG. Mais les ONG ont des méthodes de travail différentes et n'ont pas toutes un bon contact avec les populations locales : certaines s'efforcent de renforcer les pouvoirs locaux ; d'autres ont des positions radicales en matière de protection de l'environnement et s'aliènent les villageois.

- A l'heure actuelle, beaucoup de projets de développement endogène reposent sur une « participation provoquée », i.e. l'initiative vient de l'extérieur (ce qui n'empêche pas un

engagement volontaire des populations). Mais une vraie participation repose sur une mobilisation et un engagement *spontanés* des populations.

- au sein du Sahel, il existe des zones agricoles dynamiques et des cas de réussite agricoles (jardins et de maraîchages), parfois grâce à l'aide de l'Etat (comme au Mali) qui a accordé des crédits de campagne et d'équipements aux cotonculteurs.

### **Bibliographie**

AMIN Samir (1995), « La désertification au Sahel africain, une responsabilité mondiale » in *Alternatives Sud*, vol II, 4, pp. 201-214.

BECKER Charles et TERSIGUEL Philippe (1997), *Développement durable au Sahel*, Paris, Karthala, coll. Economie et développement, 280 p.

BRUNEL Sylvie (2002), *Famine et politique*, Paris, Presse de Sciences Politiques.

DUFUMIER Marc (2004), « La crise des agricultures sahélo-soudaniennes », in *Agricultures et paysanneries des Tiers-Monde*, Paris, Karthala, pp. 107-142.

NAUDET Jean-David (1999), *Trouver des problèmes aux solutions. 20 ans d'aide au Sahel*, Paris, OCDE, 341 p.

RETAILLE Denis (1986), « Les structures territoriales et la sécheresse au Sahel » in *Cahiers Géographiques de Rouen*, numéro spécial, pp. 27-42.

RETAILLE Denis et WALTHER Olivier (2008), « Le modèle sahélien de la circulation, de la mobilité et de l'incertitude spatiale », in *Autrepart*, n° 47, pp.109-123.

TOUPET Charles (1992), *Le Sahel*, Paris, Nathan, coll. Géographie, 192 p.

**Economie de la drogue et « développement alternatif ».**  
**Etude de la Bolivie et, secondairement, du Pérou**

**INTRODUCTION :**

- L'économie de la drogue issue de la culture du cannabis, du cocaïer ou du pavot à opium, tient une place centrale dans beaucoup de pays du Sud, notamment en milieu rural, où elle assure des revenus aux paysans cultivateurs.

Ces cultures illicites sont de nouvelles cultures de rente depuis les années 1970-80. Le problème de l'extension des cultures de drogues est au cœur des préoccupations de développement rural en Amérique Latine (**DIAPO 1**), en Asie du Sud-Est (régions du Croissant d'Or et du Triangle d'or<sup>4</sup>) et dans certaines régions d'Afrique, devenues des «espaces pionniers» de cultures depuis la fin des années 1980 (cannabis).

- Depuis les années 1970, sous l'égide des Nations Unies (représentées par la FNULAD, créé en 1971 et devenue PNUCID<sup>5</sup> en 1990) et du gouvernement américain, des opérations d'éradication des cultures ont été entreprises, en réaction aux ravages causés par la transformation industrielle de ces plantes en cocaïne et héroïne dans les pays industrialisés, principaux destinataires et consommateurs de drogues dures.

cf. En 1971, le président américain Nixon lance une médiatique « guerre à la drogue » devenue après le 11 septembre 2001, une « *guerre contre le narco-terrorisme* ». Cette guerre conditionne les relations avec le monde latino-américain de la part du gouvernement américain mais aussi de la part de la Banque mondiale et du FMI ; car cette guerre est soutenue par des agences internationales de développement.

cf. La distribution de l'Aide publique au développement (APD) en Amérique latine sert en grande partie à la lutte contre la drogue (répression, reconversion de l'économie rurale...); les pays les plus aidés par le Comité d'aide au développement (CAD), principal pourvoyeur de l'APD, sont en 2007 :

- \* la Colombie (730 millions \$ reçus)

- \* la Bolivie (528 millions \$ mais plus de 1000 \$ en 2004)

- \* le Pérou (400 millions) = ces trois pays captent 60% de l'APD reçue par l'Amérique latine et le bassin caraïbe, voire 70% si on ajoute le Nicaragua (300 \$).

Des politiques de substitution ou politiques de « développement alternatif » accompagnent les programmes d'éradication forcée et les actions de répression du narco-traffic. Ce développement alternatif, censé réduire la pauvreté et mené avec l'aide d'ONG, comporte 4 volets :

1/ La répression des acteurs du trafic (NB : le basculement du trafic de drogues dans la sphère illicite est récent; il date d'un siècle à peine. La mise en place d'un cadre juridique international pour contrôler le commerce et restreindre la consommation à des fins médicales remonte aux années 1910-1920. Auparavant, le « commerce » était le fait de firmes européennes).

<sup>4</sup> Respectivement, Pakistan-Afghanistan-Iran et Thaïlande-Laos-Birmanie.

<sup>5</sup> Programme des Nations Unies de Contrôle International des Drogues... anciennement Fonds des Nations Unies de Lutte contre l'Abus de Drogues. VOIR la LISTE DES SIGLES à la fin de ce cours.

2/ La reconversion rurale : il s'agit de promouvoir d'autres cultures de rente dites « cultures de rechange » ou d'autres activités rurales (cf. l'élevage bovin), en théorie aussi lucratives.

3/ Des actions d'industrialisation : laiterie, usine de torréfaction de café, usine de papier, de fertilisants, de plastiques...

4/ L'élimination de la production excédentaire de coca, celle qui est non-consommée par les populations locales et transformée en cocaïne

Plusieurs pistes de réflexion peuvent être esquissées :

• **L'économie de la drogue peut-elle générer un développement socio-économique et spatial ?** La « *narco-économie* » est-elle un mode de mise en valeur spatial et un mode de développement ?

On raisonne souvent en termes d'opposition duale, soit en évoquant la « gangrène » des économies andines par la narco-économie ou, au contraire, son rôle de « poumon » pour l'économie. Certains appréhendent la narco-économie comme un mode de survie, une voie alternative de développement, un amortisseur à la crise socio-économique soit *une réponse pertinente et adaptée face aux crises socio-économiques et politiques générées par la dérégulation des marchés et la contraction de l'Etat ?*

En Bolivie, il y a eu un virage en 2006 depuis l'élection, à la tête de l'Etat, d'un ancien « cocalero », Evo MORALES, issu du milieu syndical paysan et président (secrétaire exécutif) depuis 12 ans de la *Coordination des six fédérations syndicales du Tropic de Cochabamba*. C'est le premier président indigène du pays. Il a institué une politique de « Coca légale » (**DIAPO 4**), ce qui nous permet de faire quelques observations autour de la question : peut-on avoir un développement durable et viable appuyé sur la coca compte tenu de sa prolongation dans des filières mafieuses de cocaïne ? Quels sont les risques de dérapage ?

• **Pourquoi les politiques de « développement alternatif » sont-elles rarement couronnées de succès ?** Comment expliquer les échecs ?

• **Peut-on seulement envisager un développement alternatif après l'activité engendrée par l'économie de la drogue ?**

- Il y a un énorme problème de statistiques lié au caractère occulte et illégal de l'activité. Les divergences de chiffres sont l'objet de querelles. Les chiffres officiels onusiens émanent des USA, notamment du Bureau des Narcotiques (inséré dans le Département d'Etat américain). Ce bureau fournit les données du PNUCID et travaille étroitement avec l'Organe des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDOC) et l'Organe de contrôle international des Stupéfiants (OICS, à Vienne).

Les chiffres sont seulement des estimations ; on ne sait pas exactement quelle est la quantité exacte dévolue à la consommation traditionnelle. Les chiffres sont peu fiables et font l'objet d'affrontements idéologiques. Beaucoup de ceux qui circulent émanent des USA.

## **PLAN DU COURS**

I- La coca et le cocaïer; la Bolivie : quelques précisions préalables

II- Le changement d'échelle de la production et du trafic dans les années 1970 : l'économie de la drogue comme processus de développement socio-économique ?

- ⇒ Le boom de la production de feuilles de coca et l'expansion vers le bassin amazonien
- ⇒ Les principales causes
- ⇒ Les impacts socio-économiques de l'économie illicite : peut-elle générer un développement ?

### III- Modalités et résultats des politiques de substitution dans le cadre des programmes de développement alternatif

- Les étapes des politiques anti-drogue : les interventions multiples des Etats-Unis
- Les reproches à l'encontre du développement alternatif
- Bilan : au Chapare, un « développement parallèle » (G. Cortès) ; le Haut-Huallaga : une région à l'abandon après le tourbillon de la coca ; les dégâts écologiques des politiques d'éradication.

## I- La coca et le cocaïer; la Bolivie : quelques précisions préalables

\* Présentation très sommaire de la Bolivie et du Pérou : ce sont deux pays à l'IDH moyen

	Superficie km <sup>2</sup>	Nbre d'hab. 2009	PIB/hab, \$ ppa 2008	IDH, 2007 sur 182 pays
BOLIVIE Cap. : La Paz Prsdt: Evo Morales	1,1 million	Env. <b>10</b> millions dont + 50% Indiens (Aymara, Qechua)	4 140	113 <sup>ème</sup> rang 0,729
PEROU Cap. : Lima Prsdt: Alan Garcia	1,3 million	Env. <b>29</b> millions	7 200	78 <sup>ème</sup> rang 0,806

Source : IEM 2007 , INED pour la population

La Bolivie est le plus pauvre des pays andins, le moins peuplé, celui où la proportion d'Indiens au sein de la population est la plus importante. Le gaz naturel, ressource d'exportation, a été nationalisé en 2006 après une guerre du gaz en 2003 (quand le gouvernement avait annoncé sa volonté de confier à un groupe privé l'exportation du gaz naturel vers le Chili).

Le milieu naturel est marqué par la succession de trois ensembles, d'Est en Ouest (**DIAPO 2 et 3**)

- La *Cordillère des Andes* culmine à plus de 5000 m.
- L'*Altiplano* est un ensemble de hauts plateaux (entre 3000 et 4000 m) au climat rude et où l'oxygène se raréfie. Ils couvrent le Sud-Ouest de la Bolivie et sont le domaine d'une steppe, la *puna*, prairie d'altitude. C'est la région des lamas. Cette région a connu une sécheresse terrible de 1983 à 1985.

Le lac Titi Caca fait frontière entre la Bolivie et le Pérou. Cette région de culture, de langue AYMARA (Indiens) est l'aire historique de l'empire inca.

- Le *bassin amazonien* s'étend à l'Est avec des paysages de forêt dense (*selva*), des cours d'eau aux couleurs marron-rouge car les eaux (artères et supports de circulation) sont chargées d'alluvions et de terre latéritique. Ce bassin couvre la région du Béni (du nom du Rio Beni), la région de Cochabamba et la vallée du Chapare. Cette zone amazonienne est relativement enclavée, difficile d'accès et difficile à mettre en valeur (défrichage).

- Les Andes sont des foyers traditionnels, *multi-millénaires*, de culture de coca, en particulier les vallées andines du Pérou et les vallées des Yungas de La Paz en Bolivie.

La coca est une culture stable et durable, et une composante parmi d'autres du paysage agricole. **DIAPO 5**

Deux régions de piémont, situées sur le versant oriental des Andes, sont les deux premiers foyers mondiaux de culture de coca : le Chapare en Bolivie et le Haut-Huallaga péruvien. Bolivie, Pérou et Colombie constituent « *la ceinture blanche* » andine. **DIAPO 6**

- Aujourd'hui, l'Amérique andine est le premier producteur mondial de feuilles de coca (95%) et de cocaïne fournissant les USA (**500 t/an de cocaïne**) et l'Europe (**250 t/an**) principalement depuis la Colombie.

Les superficies cultivées en cocaïer (cocalier) –*Erythroxylon coca L.*- seraient de **158 000 ha en 2004** selon le PNUCID (des estimations après éradication) contre **plus de 220 000 ha en 2000** (pic) sachant que ces chiffres sont à considérer avec prudence.

La culture de coca reste circonscrite spatialement au revers oriental des Andes et s'est peu diffusée hors de ce berceau historique.

\* LA COCA = un arbuste, un « arbre » disent d'autres botanistes, en tout cas une plante qui pousse dans les régions tropicales ou subtropicales et qui est originaire du bassin de l'Amazonie. Le terme vient de l'aymara « KHOKA » ou KHOCA, qui signifie *arbre*.

La coca devient productive 2 ans après sa plantation mais les narcotrafiquants au Pérou ont mis au point des plants qui produisent dès la première année de plantation.

La récolte des feuilles a lieu 3 à 4 fois par an.

La durée de vie de l'arbuste est de 15 à 30 ans (13 ans dans le Chapare), tout dépend des variétés qui sont plus ou moins riches en alcaloïde.

- La FEUILLE de coca est, depuis plus de **3 500** ans, mâchée par les populations amérindiennes de l'Altiplano, le terme « *acullicu* » désignant les boulettes de feuilles mastiquées de façon à extraire lentement le jus (**DIAPO 7**). Cette consommation revêt plusieurs finalités :

- **nutritionnelle** : le terme aymara signifie à la fois arbuste et nourriture. La coca possède des valeurs nutritives; elle est riche en protéines, vitamines, sels minéraux, sucre, acides et... alcaloïdes. La feuille est un complément alimentaire dans les régions des Hautes Andes péruviennes et boliviennes où la base de l'alimentation est constituée de patate douce, de fécule de pomme de terre et de blé, et où les populations sont sous-alimentées.
- **médicinale**. Ces propriétés médicinales sont reconnues. La coca est très utilisée dans la pharmacopée traditionnelle contre les maux d'estomac, le refroidissement : c'est un anesthésiant et un analgésique (antidouleur); elle permet aussi de combattre le mal d'altitude (et les carences en oxygène); elle épargne les caries, les ulcères; elle est bénéfique pour la pression artérielle, le fonctionnement cérébral...
- **religieuse**. La plante participe d'un rituel religieux. Le jus de la feuille sacrée est consommé en union avec les dieux tutélaires de la terre. Aujourd'hui encore, on fait des offrandes à « Mama Coca » (**DIAPO 8**)

La plante était sacrée et vénérée dans la civilisation des Incas (14-15<sup>ème</sup> siècle). L'une de leurs légendes attribue l'origine de la plante à une jeune fille frivole, prénommée Coca. Sacrifiée par les prêtres, elle fut découpée et son corps, enseveli en différents endroits, donna naissance au cocaïer. Une *taxe d'imposition* (versée en feuilles) est instituée sous les Incas.

- **sociale** : la plante a une fonction et usage social fixé. Elle intervient à tous les moments forts de la vie (naissance, mort : des feuilles sont offertes au mort et placées dans le cercueil). Elle est présente lors du traitement d'affaires, des conversations. Pour autant, l'usage de la coca demeure bien codifié dans la culture locale : les enfants en sont exclus et l'initiation s'effectue dans un contexte bien particulier, par exemple lors du mariage, après le service militaire, lors de l'accès à de nouvelles responsabilités pour la veuve ou l'orphelin...



⇒ Parce que la feuille de coca est centrale au sein de la culture indienne andine, certains comme Mauricio Mamani Pocoata (cf. bibliographie jointe) assimile son éradication à un « **assassinat de la culture andine** » et parle d'ethnocide. Cette rhétorique se développe au moment de la répression et de la stigmatisation de la coca avec un amalgame entre coca et cocaïne.

⇒ Ce discours de défense de la coca comme symbole culturel a été repris par la nouvelle équipe gouvernementale en Bolivie depuis l'élection en 2005 d'un indien à la tête de l'Etat, Evo Morales, qui représente un courant indianiste.

Des députés indiens élus en 2002 et 2005 ou des chefs d'Etat indiens se montrent publiquement en train de mastiquer, la joue déformée par la chique, au Parlement, sur les plateaux de télévision etc.

Hugo CHAVEZ, président du Venezuela (lieutenant-colonel) en mâcha publiquement au sommet de l'Alliance Bolivarienne pour les Amériques (ALBA) en 2008.

NB : les luttes pour la consommation de coca ont socialement élargi sa consommation depuis peu. Avant, cette consommation était le fait des couches populaires : mineurs, paysans andins, immigrants urbains effectuant des travaux pénibles.

- Rappelons que la consommation traditionnelle de feuilles de coca fut encouragée par les colonisateurs espagnols (**DIAPO 9**) au grand dam de l'Eglise qui voyait dans la coca le suppôt de pratiques païennes, le « *talisman du diable* ». Les premières politiques d'éradication remontent au XVI<sup>e</sup> s. en Equateur... L'encouragement de la consommation en Bolivie et au Pérou visait à augmenter la productivité des mineurs andins en les aidant à supporter les conditions de travail très dures au fond des mines (coupe-faim, aide à surmonter la peur, les écarts de température). Les mineurs étaient en grande partie rémunérés en feuilles de coca.

Résultat : il y eut une extension des cultures aux Yungas de la Paz et à la région de Quillabamba au Pérou.

- DE LA FEUILLE à la COCAÏNE :

Au terme d'un processus chimique élaboré en 1862 par Albert NIEMANN, un chimiste allemand, la feuille de coca est transformée en cocaïne en deux étapes :

- la **pâte-base (sulfate de cocaïne)** est obtenue dans des puits, appelés bacs ou fosses de macération, où les feuilles sont écrasées avec de l'eau, de l'acide sulfurique (précurseur chimique) pour extraire l'alcaloïde. **DIAPO 10**

Les *pisacocas* sont les écraseurs-fouleurs de feuilles chargés de ce travail pénible car l'acide ronge la peau des jambes. Les feuilles sont jetées et on ajoute au « bouillon » de la chaux, du kérosène puis de l'acide sulfurique. Les techniques de fabrication ont évolué, les *pisacocas* sont remplacés par des moulins artisanaux, et les puits de macération troqués contre des cuves doublées avec du plastique.

- le raffinage en **chlorhydrate de cocaïne (cocaïne)** a lieu dans un second temps Cette drogue dure crée un phénomène de dépendance. Il faut près de 475 kg de feuilles de coca pour élaborer 1 kg de cocaïne.

## II- L'explosion de la production et du trafic dans les années 1970 : l'économie de la drogue comme processus de développement socio-économique ?

La Bolivie est à la fin des années 1990, le 2<sup>ème</sup> producteur mondial de feuilles de coca et de pâte-base, après le Pérou. A elle seule, la Bolivie produit un **quart de la production mondiale de feuilles**.

**A - Le « boom » de la production de feuilles de coca** a lieu au cours des années 1970 et 1980.

Selon A. Labrousse (1991), la superficie de cocaïers en Bolivie passe de **3 000 ha en 1960 à 56 000 en 1990**. Elle est de 120 000 ha au Pérou en 1990 d'après le PNUCID.

Selon l'ONUDC, la superficie en Bolivie est de **27 000 ha en 2006** (+ 28 000 en 2007 selon d'autres sources)

- Dès 1990, la Bolivie devient producteur et exportateur de cocaïne vers les USA et l'Europe. Jusqu'alors, le raffinage en cocaïne était l'apanage de la Colombie voisine. Il y avait une sorte d'« intégration économique régionale » au niveau de la filière cocaïne avec une répartition spatiale des fonctions : Pérou et Bolivie produisaient feuilles et pâte-base; la Colombie assurait le raffinage. Cette répartition a fait long feu : la Colombie cultive désormais aussi.

- Il y a deux raisons principales à ce passage au raffinage de la Bolivie : la désorganisation du cartel de Medellin à la suite de la guerre menée contre lui en **1989** (guerre 1993-95 contre les cartels colombiens) et la baisse des prix de la feuille de coca.

Pour certains économistes, cette évolution peut être lue comme une réussite de développement puisque la Bolivie passe d'une économie *extractive, primaire* à une économie industrielle à forte valeur ajoutée qui permet une insertion, certes illégale, dans la géographie mondiale des échanges.

- Avec le boom des cultures puis la répression, on observe une évolution des lieux de culture (**DIAPO 11**) :

**a- Les sites traditionnels** de culture sont les YUNGAS (vallées tropicales) au Nord de la Paz et la zone de CUZCO au Pérou, c.-à-d. les régions bordant le lac Titicaca

**b- Avec le boom** : les cultures s'étendent à la province du Sud-Yungas et surtout vers l'Est, en direction des « régions » tropicales humides amazoniennes (*selva*).

Dans les années 1970 et 80, les régions phares de la production de feuilles et de pâte base deviennent les régions tropicales humides du **Haut Hualлага** au Pérou (départements de San Martin –Tocache- et de Huanuco -Tingo Maria-) et le **Chapare** en Bolivie (département de Cochabamba). Ce sont ces deux régions qui sont visées par les politiques d'éradication et la cible de développement alternatif dans les années 1980.

En Bolivie, les cultures sont concentrées dans les provinces du CHAPARE et de CARRASCO, y compris dans le parc naturel de ISIBORO-SECURE, créé en **1965** sur 1,2 million d'ha : dans ce parc, **18 000** colons se sont installés spontanément. Ce parc est aussi investi par des sociétés pétrolières, des forestiers, des éleveurs (fermes d'élevage).

En **1997**, il y aurait **6 000 ha** de cocaïers dans le parc selon Geneviève Cortès. Beaucoup d'officiels dénoncent les dégâts écologiques causés dans le parc par l'économie de la coca : pratiques de déforestations à l'explosif, pollution des rivières au kérosène ou à l'acide sans parler de l'épuisement des sols tropicaux avec la monoculture de coca (plants serrés pour éliminer les adventices)...

Le parc naturel de Carrasco est également utilisé comme terrain de cultures. Au total, en 2006, un tiers des superficies cultivées en coca dans le Chapare sont dans ces 2 parcs protégés.

Même chose dans le « territoire indigène » multi-ethnique *Irvingarzama* où vivent les Indiens Yuracarés.

**c- Au cours des années 1990**, les cultures se déplacent dans les profondeurs forestières du bassin amazonien, dans des plaines chaudes et humides situées **en deçà de 300 m** (ce qui

constitue une nouveauté) : les régions de selva du **Bas-Huallaga** et de l'**Ucayali** (un affluent de l'Amazone) au Pérou ; la région **du Béni** en Bolivie ; la Colombie.

La culture est devenue plus diffuse et plus mobile, procédant par touches de clairières ouvertes dans la forêt amazonienne, y compris vers la frontière brésilienne.

Depuis 2006, on note une extension dans la province de la Paz, vers les côteaux boisés des Yungas.

## **B - Les principales causes de l'extension :**

1/ Le semi-échec de la réforme agraire entreprise en 1953. Cette réforme démantèle les *haciendas* (grandes propriétés) de l'Altiplano pour créer des *minifundias* (< **1 ha**), mais pas en nombre suffisant et surtout trop petites pour être viables et nourrir une famille

=> Faute de terres, les paysans migrent vers les basses terres du bassin amazonien. Il s'agit de migrations familiales d'abord « organisées » par le gouvernement dans les années 1960 (don de lots de colonisation dans l'Est pionnier<sup>6</sup>), puis de migrations « spontanées » (années 1970) vers le Chapare tropical et boisé. Les familles disposent d'un lot de 10 à 30 ha et pratiquent le brûlis dans le cadre d'une agriculture de subsistance (riz, manioc, maïs, plantain) puis la culture de coca. Les conditions de vie sont dures à cause de l'insalubrité et de la forêt.

2/ Ce mouvement migratoire vers le Chapare a été alimenté par la sécheresse sur l'Altiplano de 1983 à 1985.

La population du Chapare s'est accrue fortement au cours des années 1970-80 (**DIAPO 12**) : en 1985, plus 80 000 nouveaux arrivants sont établis de façon permanente, et en 1990, environ 90 000 personnes sont installées sur 35 000 km<sup>2</sup>.

3/ La libéralisation des marchés, la politique d'ouverture économique avec la mise en place de Plan d'Ajustement Structurel, dès 1985, (accompagnée de privatisation, hyperinflation, dévaluation...) fragilise l'économie.

- La Bolivie est l'un des bons élèves du FMI. Le gouvernement met en oeuvre la suppression des crédits aux paysans, des subventions agricoles et il démantèle les barrières douanières sur les importations agricoles. Or, les productions agricoles légales manquent de compétitivité. L'extension des cultures de cocaïer illustre le retournement des handicaps du monde rural dans un système économique légal (enclavement, relief escarpé...) en « avantages comparatifs » dans une économie illégale.

- La fermeture des mines d'étain en 1985/86 (**DIAPO 12**) dans les régions de Potosi et Oruro entraîne le licenciement de 23 000 mineurs sur 27 000. Ces mineurs grossissent le flot des migrants spontanés vers le Chapare. La plupart des *cocaleros* sont des mineurs (port du casque lors des manifestations). L'étain a alimenté les revenus nationaux, après les mines d'argent.

- L'originalité bolivienne est l'existence de « syndicats » paysans producteurs de coca (*cocalero*), organisés de manière structurée et hiérarchisée (les syndicats, cellules de base, sont regroupés dans des « centrales », elles-mêmes chapeautées par des « fédérations », au nombre de 5 dans le Chapare), avec au sommet une *Confédération syndicale des cocaleros*. Il existait un fort encadrement syndical des mineurs employés par la Compagnie Nationale minière (COMIBOL) qui ont une tradition d'organisation et de lutte. La plupart des *cocaleros* sont des mineurs et ils ont conservé la culture syndicale acquise dans les mines de la COMIBOL, qui complète le savoir-faire des organisations paysannes traditionnelles.

<sup>6</sup> - Le gouvernement bolivien entendait promouvoir une agriculture tropicale d'exportation dans l'Est vide (canne à sucre, coton, soja...). Se constituent une agriculture capitaliste et des fermes d'élevage extensif.

4/ L'affaiblissement de l'Etat, incapable d'assumer ses charges sociales (écoles, soins, accès à l'eau...) et de mener une politique de développement dans les années 1970, en particulier dans les régions orientales de colonisation.

5/ L'explosion de la consommation et demande de cocaïne en Amérique du Nord est un autre élément contextuel. Les colons du Chapare délaissent le café et la canne à sucre pour la coca.

6/ L'affaiblissement, le délitement des structures de contrôle et de solidarité traditionnelles.

Le développement de l'économie de la drogue peut être lue comme une réponse globale à la crise multiforme qui touche la paysannerie, l'Etat, les pauvres urbains..., bref comme un amortisseur à la crise socio-économique grâce aux bénéfiques rapatriés et comme une alternative à la reproduction sociale. La coca est une monnaie d'échange locale permettant, par exemple, l'achat de produits de contrebande brésiliens (armes, véhicules etc.)

### ➤ Mais y a-t-il réellement développement économique et social ?

- La production de drogues et le narcotrafic jouent un rôle central dans les économies andines qualifiées de « **narco-économie** » et ce, aussi bien à l'échelle locale qu'au niveau national : selon Eric Léonard (éditorial d'*Autrepart*, 1998), cela permet la « *stabilisation macro-économique de pays menacés par l'hyperinflation, les dévaluations en cascade et la fuite de capitaux* (à propos de l'Amérique latine, dans les années 1980) ».

#### 1/ Il est difficile d'évaluer le poids économique de la narco-économie

On parle de la coca comme « l'oxygène » des économies andines en se basant sur des estimations chiffrées : sa part au sein du PIB ; la comparaison avec les exportations légales ; l'emploi induit...

\* En Bolivie et au Pérou, la coca représentait au début des années 1990 respectivement 9% et 8% du PIB.

\* Les ventes de pâte-base ou cocaïne en Bolivie représentent en 1988 une somme supérieure aux exportations légales (gaz) et un tiers de celles-ci au Pérou (soit plus que la farine de poissons et le cuivre).

\* 30% de la population active en Bolivie et 10% au Pérou était employée dans un secteur lié à la coca, en 1990 (selon Gilles Bataillon in *Hérodote*, 1990).

- L'argent de la coca constitue une rentrée de devises et permet le soutien de la monnaie.
- La coca dynamise localement les échanges à cause de la circulation monétaire induite.
- Les syndicats de cocaleros (ou au Pérou et en Colombie, les guérillas<sup>7</sup>) se posent comme une alternative à l'Etat défaillant : ils administrent les productions illicites mais aussi d'autres aspects de la vie sociale, économique.

<sup>7</sup>

Les guérillas (FARC et Sentier Lumineux) fixent le **prix d'achat** de la feuille payée par les commerçants à l'avantage des paysans propriétaires de leurs champs et elles fixent leurs **salaires** quand ceux-ci ramassent les feuilles sur le domaine de grands proprios (Colombie) ; elles jouent un rôle d'encadrement et de contrôle social : réprimant vols et meurtres (fonction de justice), la consommation de **basuko** (cigarettes imprégnées de déchets de base de cocaïne), obligeant au maintien des cultures vivrières (pour la survie de la guérilla) et luttant contre la monoculture de coca. Elles remplissent des services d'éducation/ santé/ crédit...

=> Ils réalisent des travaux d'équipement, des infrastructures socio-médicales grâce aux taxes sur les ventes de coca : des routes, des écoles, des dispensaires, des égouts ou toilettes, achat de camion, construction de marché couvert pour la coca. Ces travaux sont réalisés à meilleurs coûts que ceux menés dans le cadre des programmes de développement alternatif.

Cf. A. Labrousse : **1 km de piste ouvert coûte 10 000 \$ avec l'Etat**, contre **2000 \$** avec les syndicats. (Source : *L'argent, la drogue, les armes*, Fayard, 1991)

- Toutefois, si la coca a été vecteur de modernisation des villages au Chapare, cette région n'est pas pour autant devenu un îlot de prospérité ! Ces réalisations sont ponctuelles et sont juste un cataplasme, un baume apporté aux pauvres.

Ainsi, l'équipement du Chapare a eu lieu ultérieurement avec la captation de l'aide pour le développement alternatif et le contrôle du pouvoir par les syndicats.

Dès 1993, toutes les organisations cocaleras du Chapare sont contrôlées par E. Morales et si toutes stigmatisent les cultures de remplacement, toutes ont profité des aides... Le Chapare est une province rurale privilégiée : la densité du réseau routier est élevée ; il y a 4 hôpitaux, plus de 50 centres de santé etc.

Evo Morales a une « dette politique » envers cette région qui est bien pourvue en projets industriels : un complexe pétrochimique et énergétique est prévu au cœur du Tropique de Cochabamba. L'IDH des villes du Chapare s'est relevé ; une Direction du Développement vient d'être créée pour gérer toutes les aides extérieures pour le développement qui affluent au Chapare (venues des USA, de l'UE, de la Belgique, des Nations Unies, du Japon etc.).

- Globalement, l'argent de la drogue est peu recyclé dans les campagnes, longtemps cantonnées au rôle de production et au convoyage des drogues... exceptions faites des achats fonciers et des investissements dans l'élevage mais ces opérations de blanchiment ont l'inconvénient d'une trop grande visibilité en milieu rural... Ce sont les villes (La Paz, Lima, Bogota...) qui captent les réinvestissements dans l'immobilier, les supermarchés, les compagnies d'assurance, les maisons de change ou les taxis.

cf. la répartition des bénéfiques : les paysans n'ont que la portion congrue et « survivent » grâce à l'argent de la coca. Les gains des trafiquants s'évaluent, eux, en plusieurs centaines de millions de \$ annuels...

## 2/ Au niveau social, il y a reproduction du système social et de ses inégalités dans la sphère illicite.

A la campagne, ceux qui gagnent sont les intermédiaires qui ramassent les ballots de feuilles en camion, mais pas les cultivateurs, ni les *pisacocas*, ni les ouvriers de la récolte, ou les jeunes qui transportent les ballots de feuille jusqu'aux puits de macération...

Les *cocaleros*, souvent des Indiens, sont et restent pauvres : au mieux, l'argent leur permet l'achat de tôles pour l'habitat ou d'un camion pour les mieux lotis, l'envoi des enfants à l'école, l'achat des vêtements... bref de survivre.

Il n'y a pas de « reproduction sociale élargie » mais une marginalisation maintenue des petits producteurs et une concentration foncière par les oligarchies traditionnelles qui jouent le rôle d'*intermédiaires* et de *commanditaires locaux* du trafic.

- Surtout, la violence et l'insécurité augmentent.

Depuis 1994 jusqu'au milieu des années 2000, « l'état de siège » est instauré dans le Chapare qui est une province sur-militarisée... On a un véritable contexte de « guerre » avec de fortes mobilisations collectives en réaction aux campagnes d'arrachages : obstruction des routes par les syndicats et des « comités d'autodéfense » paysans qui bloquent les pistes d'accès aux zones de production pour empêcher l'éradication.

- Les ruraux sont pris en étau entre :

\* les groupes révolutionnaires armés (Sentier Lumineux, FARC). Le Sentier Lumineux a fait régner la terreur dans le Haut-Huallaga entre **1983 et 1995** selon une morale propre : fermetures des maisons closes et des bars, assassinats des drogués et des homosexuels, poursuite des époux adultères... assassinats de tous les opposants. En même temps, ils obligent au maintien des cultures vivrières, jouent les intermédiaires entre paysans et narcos pour l'achat de feuilles de coca (dont ils font rehausser le prix), lèvent un « *impôt révolutionnaire* » sur les transactions de feuilles et l'exportation de pâte-base.

\* l'armée et les multiples forces de répression étrangères (USA) et gouvernementales : UMOPAR (Unité Mobile de Patrouille Rurale), CIOS (Centre d'Instruction d'Opérations en Forêt), Forces spéciales de lutte contre le narcotrafic (FELNC), police écologique... dont les interventions s'accompagnent souvent de violations de Droits de l'homme.

\* les milices paramilitaires des grands propriétaires terriens. Cf. en Colombie, *des groupes d'autodéfense* paramilitaires sont créés à la fin des années 1970 par les latifundistes, grands propriétaires éleveurs de bétail, victimes d'extorsion et d'enlèvements par les FARC ; ces milices privées assassinent dans les années 80 les sympathisants supposés des FARC et les gens de gauche... Ces grands propriétaires et leurs milices font alliance avec les narco-trafiquants et avec l'armée...

### 3/ La mise en valeur d'espaces ruraux ?

- La réponse est négative car le développement des zones rurales est temporaire et ces zones sont pénalisées par les dégâts écologiques durables.

- La coca permet certes de peupler et de mettre en valeur des régions amazoniennes, délaissées par l'Etat. Ces, régions périphériques et marginales sont des espaces difficiles d'accès, escarpés, notamment les zones frontalières, les confins, les zones de conflits. Mais l'attraction de ces nouvelles zones de cultures est *temporaire*. Or, le développement est un phénomène qui s'inscrit dans la durée.

- Les dégâts écologiques sont causés par les producteurs... du fait des déforestations à l'explosif, de la pollution des rivières au kérosène, à l'acide sulfurique, à l'éther ou de l'emploi massif de fertilisants/herbicides/fongicides (dans le Haut Huallaga), source de pollution par les eaux pluviales... Et il y a épuisement des sols tropicaux avec la monoculture de coca. Il y a aussi les dégâts causés par les politiques d'éradication.

## III- Modalités et résultats des politiques de substitution dans le cadre des programmes de développement alternatif

### A- Des interventions américaines multiformes jusqu'aux années 2000

La lutte anti-drogue, la « croisade » est conduite par le gouvernement américain et permet une ingérence militaire, financière, politique des Etats-Unis dans les pays de la région.

⇒ Rappel : les USA sont à l'origine de la législation prohibitionniste : la loi fédérale américaine de **1914** « *Harrison Narcotics Tax Act* » qui réserve opium, morphine et cocaïne à un usage médical, instille les textes des prochaines conventions internationales (1961, 1971 et 1988).

**1961** : **Convention Unique des Stupéfiants (des Nations Unies)** interdit plus de 100 plantes, substances naturelles ou synthétiques.

**1971** : **La Convention de Vienne sur les psychotropes** étend le contrôle aux drogues industrielles (hallucinogène, amphétamines, barbituriques et tranquillisants). Aucun de ces textes internationaux ne définit toutefois les termes de « psychotropes » et « stupéfiants » ni ne précise les critères de classement.

**1988 : La deuxième convention de Vienne** contre le trafic illicite de stupéfiants et des substances psychotropes vise le contrôle des précurseurs et produits chimiques entrant dans la fabrication de drogues de synthèse et définit les principes d'une coopération internationale notamment en matière de répression et d'extraditions.

- Les présupposés moraux sont inspirés par l'éthique puritaine anglo-saxonne : les drogues sont mauvaises et condamnables car associées à la recherche du plaisir et la jouissance du corps. En moins d'un siècle, les Etats-Unis ont su convaincre les principales autres puissances de la planète d'adopter un cadre réglementaire international à propos des drogues, considérant que la consommation de certaines drogues est mauvaise, partout et pour tous et ce, indépendamment des pratiques et des représentations sociales et culturelles existantes autour d'un produit. Cette législation « pharmacocentrée » (Laniel, 2002), focalisée sur les propriétés chimiques de certains produits, a prohibé certaines substances parfois jusqu'alors légales, et de la sorte conditionné l'éclosion puis l'essor d'un marché mondial illicite des drogues.

**Jean-Claude Grimal (auteur de *Drogue : l'autre mondialisation*, Paris, Gallimard, 2000)** observe que les conventions en vigueur admettent comme « bonnes drogues » (alcool, tabac et médicaments) celles produites en majorité par les pays industrialisés et contrôlées par de puissantes multinationales du Nord et reconnaissent comme « mauvaises » (cannabis, dérivés de la coca et de l'opium) celles essentiellement produites dans les pays du Sud

Les interdits qui pèsent actuellement sur certaines drogues « *ne reposent sur aucun fondement scientifique mais sur des bases idéologiques, morales et(géo)politiques* » (Laurent Laniel et Arnaud Chouvy in *Autrepart*) .

=> Ce sont les Etats-Unis qui ont mis en place les principaux organes de lutte internationale contre la drogue (comme le PNUCID, l'ONUDD, l'OICS) et qui dictent le discours officiel au niveau du PNUCID, notamment l'assimilation coca à cocaïne.

⇒ L'intervention militaire : c'est le seul pays au monde à intervenir dans un pays étranger au nom de la guerre à la drogue.

**En 1986** a lieu la 1<sup>ère</sup> ingérence des militaires américains de la **DEA (Drug Enforcement Administration)** au Chapare (*Agence nord-américaine de lutte contre le trafic de drogue*). Cette répression emploie de gros moyens matériels et des techniques de pointe : imagerie satellite, radars, hélicoptères et avions militaires.

### 3. Une intervention politique

=> ...via la CIA, les services secrets

=> ... via les ambassades américaines qui constituent un « Etat dans l'Etat », sont toutes-puissantes. L'ambassade américaine à La Paz

=> Une pression politique est sur le gouvernement pour éradiquer un nombre défini d'hectares de cultures (il y a une obsession pour des objectifs quantitatifs) et pour signer un traité d'extradition avec la menace de « **décertification** » c.-à-d. de sanctions économiques et financières lourdes, impliquant le FMI, la Banque Mondiale, les clubs de créanciers (Banque interaméricaine de Développement, Club de Paris)... Ces bailleurs de fonds peuvent suspendre leur prêts et décaissements car il y a un droit de veto américain dans ses organismes.

C'est le gouvernement américain qui octroie aux gouvernements la « certification » de leur politique anti-drogue, condition nécessaire pour obtenir une aide financière

=> Des pressions financières sont exercées au travers de l'APD (qui est alimentée par des fonds américains) et par le canal de l'Agence américaine pour le Développement international, l'USAID, laquelle distribue l'aide bilatérale américaine et finance les projets de développement alternatif sur le continent.

Bref, il y a un chantage « développement contre coca »

On comprend ainsi pourquoi, en 2008, les *cocaleros* de la Fédération du Tropic ont réclamé l'expulsion de l'USAID du Chapare pour complot et espionnage.

### **- Les étapes des politiques de la lutte anti-drogue en Bolivie**

La lutte contre la feuille de coca et ses dérivés en Bolivie remonte aux années 1970 et 80. Elle est marquée par la création d'institutions spécifiques comme :

- *La Direction Nationale de contrôle des substances dangereuses*
- *Le Secrétariat au Développement alternatif,*
- *Direction nationale de reconversion agricole, siégeant à Cochabamba.*
- *Le Projet de développement Chaparé-Yungas, chargé de trouver des substituts à la*

coca

Entre 1980 et 1988, le projet PRODES de développement du Chapare-Yungas est lancé qui se traduit surtout par la mise sur pied de quelques fermes expérimentales recherchant des substituts à la coca.

=> C'est au cours des années 1980 que la coca devient l'objet d'un « *chantage au développement* » avec une aide au développement conditionnée par l'abandon des cultures. Les deux notions « coca » et « développement » sont désormais couplées lors de :

\* la signature en 1987 d'un « Plan intégral de développement et de substitution des cultures de coca » (1988-1993) entre le gouvernement bolivien, la confédération syndicale des paysans et les cinq fédérations de *cocaleros*, avec l'appui du FNULAD et de l'USAID.

Ce plan est confirmé en 1988, lors de l'adoption de la loi 1008 qui est répressive (l'éradication de 5 000 ha/an sur 10 ans est prévue) mais elle inclut l'idée d'un développement alternatif et reconnaît la légitimité de la consommation traditionnelle de la feuille, fixée à 12 000 ha.

Cette loi 1008 établit une typologie des zones productrices en les dotant d'un statut juridique différent :

1/ Les « *zones traditionnelles des Yungas* » du département de la Paz sont reconnues légitimes sur 12 000 ha, superficie qui correspondrait à la consommation traditionnelle nationale.

2/ Les « *zones provisoires de production excentaire* », c.-à-d. le Chapare et les zones de colonisation récente des Yungas, devront disparaître moyennant une indemnisation « compensatoire » de 2000 \$ par hectare arraché (la somme est relevée à 2500 \$ en 1997) – l'USAID verse 350 \$- et des crédits financiers sont accordés aux paysans qui arrachent au moins 30% de leur surface. Cependant, seuls les plants antérieurs à 1988 bénéficient de l'indemnisation.

3/ *Les espaces de cultures prohibées*, soit le reste des zones, sont l'objet d'une éradication sans compensation par l'Unité Mobile de Patrouille Rurale (UMOPAR) constituée des « léopards » et épaulée par des officiers de la DEA, des rangers américains et la CIA (des abus de violence).

- 1990 marque une éradication record quand on regarde les statistiques de surfaces plantées en coca, mais cette rétraction est surtout causée par la chute des prix de la feuille (**60%**), liée à la guerre contre le cartel de Medellin en 1989. La même chose se reproduit en 1995 avec la guerre contre le cartel de Cali. Les *cocaleros* arrachent les plants contre une compensation de 2000 \$/ha.

\* Un virage dans la politique a lieu en **1994/95**, après l'élection en 1993 en Bolivie de M. Sanchez de Lozada<sup>8</sup> (1993-1997), un homme proche de Washington (où il a grandi). Le gouvernement monte d'un degré dans la répression et assimile le paysan à un trafiquant.

<sup>8</sup> Les deux premières années qui suivent sa venue au pouvoir sont marquées par une chute de l'éradication et le slogan « la coca en échange du développement » pour demander que la coopération ne soit plus suspendue à l'éradication.



L'« **option zéro** » vise la suppression totale de la production excédentaire de coca dans 10 ans. L'état de siège est instauré. La réduction des surfaces s'accompagne de paquets d'aides financières. Des primes à l'arrachage « compensatoires » sont accordées.

Cette politique radicale fait suite à l'ultimatum lancé par les Etats-Unis à la Bolivie, avec une menace de « décertification » et des sanctions économiques à la clé : ou bien le gouvernement bolivien met en place un plan d'éradication et signe un traité d'extradition ou bien le pays sera « *décertifié* ».

En 1995, les USA exigent la disparition de 34 000 ha d'ici 2001. Cette campagne d'éradication (1995) ne se préoccupe pas de substitution ou de développement alternatif et amalgame coca et cocaïne.

En 1995, plus de 5 000 ha sont éradiqués, en 1996, plus de 7000 ha et un « certificat de bonne conduite » est décerné à la Bolivie.

\* En **1997**, le plan « **Dignité** » du gouvernement d'Hugo Banzer durcit encore la politique d'éradication. L'arrachage forcé se poursuit et surtout, le gouvernement décide la suppression des subventions à l'arrachage arguant que l'argent est utilisé pour replanter ailleurs... A la fin de l'an 2000, le gouvernement proclame que l'objectif « coca zéro » est atteint dans le Chapare !

Dans les faits :

- La militarisation et la violence de la répression s'accroissent, appuyés par des moyens sophistiqués : contrôle aérien du trafic par des avions et hélicoptères militaires ; arrestation de paysans (parfois parce qu'ils transportent du kérosène ou de la chaux) et des dirigeants de comités paysans ; envoi d'une « police écologique » détruire les champs dans le parc naturel ; destruction brutale des récoltes et des champs, des pistes d'aéroports clandestines, des laboratoires, des bassins de décantation de la pâte...

Le Chapare est devenue une province militarisée où de multiples forces de l'ordre s'activent : Forces Spéciales de Lutte contre le Narcotrafic (FELNC), militaires du CIOS (Centre d'Instruction d'Opérations en Forêt), Forces Armées Boliviennes, léopards de l'UMOPAR, police écologique...

- Ceci entraîne une agitation sociale importante au début des années 2000, avec des manifestations, des marches de protestation pacifiques sur La Paz, des grèves de la faim de femmes cocaleras. 850 « comités d'autodéfense » paysans bloquent régulièrement les pistes d'accès aux zones de production pour empêcher l'éradication (ce qui est la source de multiples incidents et accrochages entre forces chargées de l'arrachage, avec des morts). Ces combats ont alimenté une héroïsation de la figure des cocaleros.

L'éradication de la culture de la coca signifie la mort pour les paysans. D'ailleurs, elle a eu un impact sur les conditions de vie des paysans et la détérioration de l'alimentation des ruraux de l'Altiplano.

\* **2004** : le gouvernement de Carlos MESA marque la fin de l'usage de la force ; l'accent est mis sur les cultures alternatives ; les cocaleros du Chapare peuvent conserver 3 200 ha en culture de coca moyennant l'éradication des cultures dans les parcs d'Isiboro Secure et Carrasco ; la culture d'un *cato* (40m X 40 m) de coca/famille est autorisée

\* Depuis **2006 et la présidence d'Evo Morales**, les politiques d'arrachage sont mollement menées.

Le nouveau gouvernement annonce l'extension de la « superficie légale » à **20 000 ha** (16 pour la consommation interne et 4 pour l'industrialisation).

De la publicité est faite pour l'industrialisation de la feuille (infusion, produits alimentaires, pharmaceutiques, cosmétiques).

Une campagne internationale pour la dépénalisation de la feuille de coca est menée par la Bolivie après de l'ONUDC...

Ces actions sont des encouragements tacites à la culture de coca, d'où les réserves de l'ONU et le début d'un bras de fer.

L'ONU rappelle en 2008 que la mastication de la coca est contraire à la Convention de 1961 et ouvre la voie à la dépendance à la drogue et demande au gouvernement bolivien des programmes éducatifs pour prévenir de cet usage.

cf. l'article 385 de la nouvelle Constitution bolivienne (janvier 2009) soumise à référendum stipule que « *l'Etat reconnaît la coca originaire et ancestrale comme patrimoine culturel, ressource naturelle renouvelable de la biodiversité de Bolivie, et facteur de cohésion sociale. La revalorisation, la production, la commercialisation et l'industrialisation seront régies par la loi* ».

### **B- Les reproches abondent à l'encontre du développement alternatif : les causes de l'échec sont multiples**

Si on écoute le coordinateur du PNUCID dans le Chapare, au début des années 1990, plusieurs réalisations étayaient la réussite du développement alternatif :

- les réalisations de bitumage des routes (320 km dans le Chapare)
- 60 000 familles raccordées au réseau d'eau potable
- l'électrification de 6 000 foyers
- la création d'une usine à thé, de fabriques d'huiles essentielles, de fabriques de bananes et de manioc déshydratés
- l'ouverture d'écoles, de poste de santé

Pour autant, d'autres éléments illustrent son échec :

- **Le couplage avec des opérations de répression** fait que les politiques de développement alternatif ont un faible écho auprès des paysans (par exemple, 10% des colonies seulement se sont engagées dans le projet Agroyungas) qui les perçoivent comme « *un écran de fumée destiné à justifier la répression dont ils sont victimes* » (A. Labrousse)

- **L'argent investi est insuffisant et mal affecté** : 230 millions de \$ ont été dépensés en Bolivie en 10 ans (du milieu des années 1980 au milieu des années 1990), mais en réalité, seulement 140 millions une fois défalqués les frais d'administration, les achats de voiture de fonction, les frais d'experts aux rémunérations exorbitantes... soit au final, 14 millions \$/an... alors que la narco-économie génère en moyenne 500 millions de \$ annuels ! (c'est la part des bénéficiaires rapatriés annuellement en Bolivie et recyclés, soit l'équivalent des exportations légales).

S'entremêlent des problèmes de mauvaise gestion des fonds, de leurs détournements au profit des fonctionnaires, du non versement de la prime d'arrachage, destinée aux plants antérieurs à 1988 mais l'âge des arbustes est difficile à vérifier et son estimation donne lieu à des abus.

- **Aucune culture de substitution n'est aussi rentable que la coca.**

Selon Geneviève Cortès, en 1996, 1 ha de coca rapporte entre 3000 et 4000 \$/ha si il y a transformation en pâte base (sinon le rapport oscille entre 240 et 320 \$).

Or, les nouvelles cultures introduites dans le Chapare rapportent en moyenne 1 500\$/ha/an, voire 800 \$ pour 1 ha de cacao, selon le syndicat bolivien des cocaleros.

Beaucoup d'alternatives culturelles sont menées, en général des cultures d'exportation : ananas, café, bananes, citron, oranges, gingembre, la cardamome, le poivre...

Certes, les agrumes, les bananes, le riz poussent bien dans les régions tropicales mais ils génèrent de faibles revenus.

Le café, le cacao, le thé rapportent plus mais ils exigent des sols particuliers et des connaissances agronomiques plus poussées, plus fines, notamment pour le traitement des maladies, comme celle qui a atteint les bananiers en 1997.

• **Les conditions naturelles du Chapare ne prédisposent pas à une reconversion agricole** : selon l'USAID, seulement 5% du Chapare y est favorable car les sols sont acides, les pentes sont peu favorables à la mécanisation, les risques d'érosion et d'inondation sont importants... aussi, pour cultiver autre chose que la coca, les paysans doivent partir .

• **Les cultures de substitution ne peuvent pas être commercialisées**

- d'une part, du fait des bas prix internationaux ou bien de la concurrence internationale. Le système économique libéral empêche la réussite des projets de développement alternatif qui exigent le soutien de l'Etat.

- d'autre part, du fait de l'insuffisance des infrastructures de communication, souvent réduites à des pistes en terre. On ne le répétera jamais assez : l'une des clés du développement réside dans les transports. Il ne peut y avoir développement sans voies de communication. Or, le Chapare est isolé (la région a pendant longtemps été desservie par une seule route bitumée), la Bolivie enclavée ce qui pose problème pour l'écoulement des marchandises et la conservation des produits.

Le désenclavement de la région est une nécessité. Cet écueil est en partie levé aujourd'hui.

L'USAID a consacré 80 millions \$ entre 1991 et 1997 pour améliorer les conditions de commercialisation dans la région de Cochabamba (amélioration du transport, ouverture de marchés sur La Paz et Buenos Aires).

• **Les nouvelles cultures provoquent l'endettement des paysans** auprès de la Banque agricole (achat de semences, de plants, parfois d'outils). Cet endettement est dur à gérer car il y a un problème de décalage temporel entre la phase immédiate d'éradication et le moment où les cultures ou les activités de substitution rapportent : cela va de plusieurs mois d'attente à plusieurs années (10 ans pour l'hévéa). Ce délai a, par exemple, miné la reconversion dans l'élevage laitier au Carrasco (revente des vaches car les paysans ne vivaient pas avec le lait : il faut attendre plusieurs années pour que les vaches donnent beaucoup de lait).

• **Des choix aberrants ont été opérés en matière de culture ou d'activités :**

- Cf. pour le projet PRODES (1980-1988) mené dans le Chapare, on a fait le choix de l'hévéa (qui met 10 ans avant de fournir du latex) ; on a aussi misé sur l'importation de buffles d'Asie, la pisciculture en important le tilapia africain, une espèce vorace qui mange les autres poissons et peut engendrer un désastre écologique s'il fuit d'un bassin...

- Le projet de développement alternatif qui fait école par l'ampleur et la gravité de son échec est celui de la région des Yungas de la Paz, deux provinces ayant toujours vécu de cultures combinées de coca et de café. Un projet (1985-90) est mis en place à la suite d'une Convention entre le gouvernement bolivien et le FNULAD signée en 1984. Le but est d'ajuster la production de coca à la consommation traditionnelle, de lui substituer des cultures diversifiées et de mettre sur pied un projet agro-industriel.

Des agronomes étrangers, italien, sont appelés qui préconisent l'emploi d'une nouvelle variété de café, le café *caturra*, dans le cadre du « **projet Agro-Yungas** », et ce, au détriment du café créole dont les rendements sont jugés trop faibles. Les paysans s'endettent auprès de la Banque agricole pour acheter lesdits plants et des outils. Les plants de café créole furent arrachés, de même que les arbres leur portant ombrage (les *siquilis*). Or, le café *caturra* s'est révélé être un fiasco : ses plants furent sujets aux maladies et se sont révélés inadaptés au terrain, beaucoup se sont asséchés... sans parler de la concurrence d'un café international haut de gamme à l'export.

L'Etat fit preuve d'inertie pour aider les paysans à moderniser leurs équipements, les agronomes fuirent la région... Bref, ce projet de développement alternatif entraîna la chute des exportations nationales de café et, pire, la ruine des paysans ( plus de 1 300 familles) déclenchant une famine et une misère sans précédent. La conséquence fut à l'opposé des effets escomptés puisque la part de coca transformée en cocaïne augmenta.

Aujourd'hui, les actions des ONG se concentrent sur l'amélioration des techniques de séchage et de torréfaction.

### **C- Le bilan**

#### **1/ Au Chapare, il n'y a pas eu de développement alternatif mais un « développement parallèle » (Geneviève Cortes, 1995)**

Les résultats sont positifs en apparence seulement. Certes, les surfaces de cultures licites se sont étendues depuis 1990 : elles ont plus que doublé au Chapare entre 1986 et 1994 (27 000 ha en 1986 contre près de 60 000 ha en 1994) ; un nombre croissant de familles profiterait des cultures de substitution (60 000 familles en 1996).

Rodolfo Perez parle de 146 000 ha de « nouvelles cultures » en 2006 dont des bananes exportées vers l'Argentine, du coeur de palmier venu en Argentine et au Chili.

- Pour autant, la superficie cultivée en coca en 1995 était la même qu'en 1988 (G. Cortès), les paysans arrachant les cocaïers pour replanter ailleurs, loin des pistes, et, parfois avec la prime d'indemnisation, ils rachètent des terres ailleurs dans le Chapare.

- La superficie cultivée en coca se maintient en se déplaçant géographiquement, dans des zones plus inaccessibles.
- De nouveaux producteurs relayent les paysans reconvertis.
- Il y a eu une diversification des cultures illicites (vers le cannabis)
- Une intégration des étapes-aval (fabrication de pâte-base) a été opérée par les producteurs pour compenser la baisse des revenus

A la fin des années 1990, les syndicats de *cocaleros* réclamaient un audit international pour mesurer l'efficacité desdits programmes de développement alternatif. Leur lutte portait également contre le projet d'expulsion des colons du Chapare, annoncé en 1996, pour brader les terres (nationalisées) à des sociétés privées...

**2/ Les dégâts causés par les politiques d'éradication** avec l'épandage aérien d'herbicides ou des campagnes de fumigation (envoi de vapeurs chargées du principe actif) sont un frein au développement. La principale substance répandue par voie aérienne est le *glyphosate* (round up) et celle envoyée par fumigation est un champignon pathogène, le *fusarium oxysporum*, soi-disant sélectif pour la coca mais il peut être nuisible pour d'autres cultures (vivrières) et d'autres espèces de la forêt amazonienne.

La Colombie a été la principale victime de ces épandages aériens dont l'utilisation remonte à la charnière des années 1970-80 puis, s'est accrue au cours des années 1990.

Ces campagnes d'éradication par aspersion sont en effet massives : presque 110 000 ha en 2001 ont été affectés dont 88% en Colombie, et plus de 120 000 ha en 2002 pour la seule Colombie...

Le problème majeur est la toxicité de ces produits chimiques et les risques qu'ils véhiculent, tant pour la santé (maladies respiratoires, cancers, maladies de peau) que pour l'environnement (mutations génétiques de végétaux, contamination de l'eau, des nappes...).

### **3/ L'exemple du Haut Huallaga péruvien illustre l'abandon de la région après le tourbillon de la coca (DIAPO 13)**

Le Haut-Huallaga correspond au piémont oriental des Andes centrales, composé de collines et bassins. De la fin des années 70 jusqu'au début des années 90, ce fut la région-phare de la production de coca et de pâte-base: 60% des cultures nationales de coca s'y trouvaient (soit 100 000 ha en 1990) et la région produisait un quart de la cocaïne mondiale. Les migrants y affluaient : l'espace pionnier agricole fut investi par des colons pauvres descendus des Andes (années 1980) mais aussi par des jeunes issus des villes côtières venus pour cultiver la coca.

En 1979, la répression commence avec l'appui américain. Des campagnes d'éradication sont menées par l'UMOPAR, avec le versement d'une indemnisation dès 1983.

Aujourd'hui, la région est fuie par les paysans ; les bourgs ponctuant le Rio Huallaga comme Tingo Maria, Tocache végètent, les bâtisses et les constructions sont à l'abandon ; les banques ont fermé ; les voies de transport se dégradent faute d'entretien ; les panneaux à vendre ou à louer sont légion ; une lande à fougères couvre les collines et les terrasses.

Les causes du déclin sont à rechercher dans l'apparition d'un champignon (*fusarium oxysporum*) en 1989 qui provoque la mort des arbustes et, secondairement, dans la baisse conjoncturelle des prix de la feuille et la hausse des intrants agricoles.

Parallèlement au retrait des narcos colombiens et à l'essoufflement du Sentier Lumineux dès 1993, l'aide américaine à la reconversion s'est tarie (café, cacao, palmier à huile, usine de jus de fruit concentré). L'Etat n'a pas pris la relève du développement, faute de moyens financiers.

L'un des rares éléments d'activité est la plantation industrielle de palmiers à huile, proche de Tocache, étendue sur 5000 ha et réactivée en 1997, qui constitue un îlot d'agriculture mécanisée capitaliste.

- Le Haut-Huallaga montre que l'économie de la coca n'est pas facteur de développement rural car l'afflux de migrants est temporaire, les bourgs grossissent mais le dynamisme socio-économique est éphémère et ne s'inscrit pas dans la durée. C'est hors des campagnes productives, dans les villes (Lima, Bogota) ou les villages d'origine des migrants andins, qu'ont lieu l'essentiel des réinvestissements (l'accumulation) issus de l'économie de la drogue.

## **CONCLUSION GENERALE :**

1/ La répression militaire ne résout rien car elle ne s'attaque pas aux racines du mal : la misère, les problèmes sociaux aggravés par les plans d'ajustement structurel, la mévente des produits agricoles légaux... Les opérations de répression spectaculaires aboutissent à des résultats chiffrés mais elles affectent au premier chef les paysans, qu'elle assimile aux trafiquants et qu'elle juge coupables d'alliance avec la mafia. Maints ruraux ont été grossir les rangs de la guérilla ...

2/ On peut se demander si la lutte contre le trafic de drogue, la promotion d'un développement alternatif sont vraiment le but recherché. La finalité des actions de répression semble plus politique. La croisade anti-drogue est un instrument de l'interventionnisme

américain et sert de paravent, hier dans la lutte contre le communisme (incarné par le gouvernement ou une guérilla).

Qu'on songe aux alliances douteuses de la CIA avec les narco-trafiquants cubains à Miami pour déstabiliser le régime castriste (années 1970)... ou avec des narco-trafiquants, les « contras », au Nicaragua (au milieu des années 80) pour renverser le gouvernement sandiniste de Daniel Ortega (extrême-gauche). Cette affaire fut révélée par le scandale de l'IRANGATE (des personnes de l'administration Reagan auraient vendus des armes à l'Iran, pays ennemi pour pouvoir financer les contras dont la base-arrière se trouvait au Costa-Rica. Les campagnes d'éradication au Pérou (l'Umopar est créée en 1982) et en Colombie viseraient moins à lutter contre le trafic qu'à affaiblir les groupes armés révolutionnaires en sapant leurs ressources financières et à reprendre le contrôle militaire de régions rebelles stratégiques.

3/ La solution préconisée par certains (Mauricio Mamani Pocoata) est l'industrialisation légale de la feuille de coca à des fins alimentaires, pharmaceutiques et médicales (fabrication de soporifiques). Il propose de développer la recherche dans ce domaine. Bref, l'idée serait de ne plus détruire la production excédentaire de feuille de coca mais de l'utiliser à des fins de transformation autorisée, par exemple pour l'alimentation des animaux.

Cette option est appliquée en Bolivie depuis 2006/2008 : la coca est devenue patrimoine culturel et a été revalorisée. Sa transformation industrielle est légalisée. Quels sont les premiers résultats ? Ci-dessous figurent les remarques de Rodolfo Perez.

L'extension de culture est autorisée depuis 2006 avec un *cato* (1 ha = 6 cato) permis non plus par famille mais par « affilié » et il y a eu une légalisation foncière distribution de titres de propriété.

- La libéralisation de la vente de feuilles a créé des tensions entre l'association des producteurs de coca (ravis de la mesure) et celle de l'association des commerçants de coca, les *cocanis*, furieux (affrontements de rue). Le gouvernement a cédé sous la pression de sa base de cocaleros. Finalement, des quotas de vente ont été institués pour les producteurs... mais dans les faits, la vente est devenue incontrôlable.

De nouveaux commerçants sont apparus chez les producteurs et chez les transporteurs.

Les forces de police ne peuvent opérer des contrôles sur les marchés car l'association des producteurs de coca doit les autoriser à pénétrer sur le marché. De même, la police chargée de l'arrachage doit désormais avoir l'aval des syndicats...

Les maires sont très réticents à cette vente libre décrétée par le gouvernement de La Paz car vu le surplus en circulation, les feuilles sont destinées aux trafiquants.

- On constate que les surfaces cultivées augmentent au détriment des autres cultures, notamment dans les Yungas, « paradis des fruits », où il y a une régression des caféiers, des fruits (agrumes, mangues, avocats). C'est que la culture de coca rapporte plus et 4 fois/an, pour une longue durée. Rappelons que la coca rapporte si elle est transformée en cocaïne.

On observe aussi une diversification des lieux de production de la coca, par exemple dans les départements méridionaux de Potosi et Tarija.

- La fabrication de cocaïne s'est étendue dans le département de La Paz.

- La consommation locale de cocaïne s'est élargie et démocratisée (car elle n'est pas chère et disponible) et celle de marijuana aussi du fait de la hausse de la production nationale.

- Les producteurs se sont mis plus généralement à faire de la pâte-base et pas seulement dans le Chapare mais partout en Bolivie. La production de cocaïne n'est plus le monopole de mafias blanches et colonialistes exploitant des « paysans pauvres indiens ». Il y a désormais une imbrication de la culture et du trafic. On observerait une dérive criminelle générale avec un chevauchement d'autres trafics (voitures, armes...) et une « dissolution morale ». Les syndicats sont dépassés même s'ils se sentent tout-puissants.

- L'agression ou les embuscades tissées contre les forces de police par des cocaleros et des transporteurs contribuent à saper les institutions politiques publiques. La force publique est discréditée, bafouée. Le discours actuel favorable aux autonomies indigènes ne risque pas d'atténuer la tendance car les autorités locales traditionnelles qui auront en charge de superviser production et commerce de coca sont elles-mêmes impliquées dans le trafic ou complices. Bref, la légitimation d'une culture (coca) est très problématique, du moins quand elle reste intégrée dans une filière mafieuse (cocaïne).

### Sources bibliographiques :

- BATAILLON G. (1990), « La drogue dans les pays andins : Bolivie, Colombie, Pérou », *Hérodote*, n° 57, pp. 87-112.
- BOULIAUD J., DOLLFUS O. et GONDARD P. (1998), « Pérou : le Haut-Huallaga de la coca à l'abandon » in *Problèmes d'Amérique Latine*, n° 28, janvier-mars, pp. 109-123.
- CHOUVY P.-A. (2009), « Opium et développement alternatif en Asie : quel bilan ? » in *Revue Tiers-Monde*, n° 199, pp. 611-625.
- CORTES G. (1995), « Migrations temporaires au Chapare et stratégies alimentaires » in *Cahiers des Sciences Humaines*, 31 (4), pp. 951-967.
- HERODOTE –revue- (2004), *Géopolitique des drogues illicites*, n° 112.
- LABROUSSE A. (2000), *Drogues : un marché de dupes*, Paris, éd. Alternatives.
- LABROUSSE A. (1991), *La drogue, l'argent, les armes*, Paris, Fayard, 483 p.
- LEONARD Eric (dir.) (1998), *Drogue et reproduction sociale dans le tiers monde*, revue *Autrepart*, n° 8.
- LASERNA R. (1995), « Bolivie : l'économie de la drogue », in *Problèmes d'Amérique latine*, n° 18, pp. 83-100.
- MAMANI POCOATA M. (1996), « Les ironies du développement alternatif en Bolivie » in *Alternatives Sud*, vol. III, 1, pp. 37-59.
- Observatoire Géopolitique des Drogues (OGD) (1996), *Atlas mondial des drogues*, Paris, PUF, 250 p.
- PEREZ Rodolfo (2008), « Chronique de Bolivie : coca, cocaïne et pouvoir » in *Problèmes d'Amérique Latine*, n° 69, pp. 49-78.
- THOUMI F. (1995), « L'échec des politiques anti-drogue » in *Problèmes d'Amérique Latine*, n° 18, pp. 3-20.
- UPRIMNY R. (1996), « Le narco-trafic comme forme particulière d'accumulation » in *Alternatives Sud*, III, 1, pp. 127-140.
- VALENCIA CHAMBA F., RIOS ALVARADO J., TOURRAND J.-F., PIKETTY M.G. (2003), « Coca et violence : le témoignage du Alto Huallaga au Pérou », in *Autrepart*, numéro « Sociétés dans la guerre », n° 26, pp. 176-184.

## Politique de peuplement, colonisation agricole et développement régional : l'exemple de la Transmigration en Indonésie

### Introduction : brève présentation de l'Indonésie

- Le cas de l'Indonésie n'est pas isolé : d'autres Etats usent de la main d'oeuvre migrante pour des opérations de développement rural dans des régions pionnières (cf. en Amérique latine), parfois même avec des réfugiés étrangers (cf. cas de la Zambie avec les réfugiés mozambicains)

- L'Indonésie est le troisième pays du monde par sa population après la Chine et l'Inde, avec + 232 millions d'habitants en 2010 selon l'INED. C'est aussi le premier pays musulman du monde (87% de la population) sans que l'islam soit religion d'Etat. Le pays compte des minorités chrétiennes (christianisées pendant la colonisation), animistes, hindoues, bouddhistes, confucéennes (cf. les Chinois, nombreux, sont présents dans le commerce. Ils furent incités à venir à l'époque coloniale pour travailler dans les plantations)...

- Le pays est une ancienne colonie hollandaise (Indes orientales néerlandaises), et de ce fait un Etat souvent mal connu des Français.

- **DIAPO 1** : c'est un Etat-archipel composé de plus de 10 000 îles (13 667 exactement) dont : quelques-unes sont essentielles. Le territoire est fragmenté. Trois îles sont partagées avec un autre Etat : **Kalimantan** (île Bornéo), partagé au Nord avec la Malaisie et où se situe l'enclave de Brunei (un sultanat pétrolier au revenu par tête parmi les plus élevés du monde), **Irian Jaya** (île de Nouvelle Guinée) partagée avec la Papouasie Nouvelle Guinée et enfin, **Timor**.

- Le pays est marqué par un fort déséquilibre de peuplement entre Sud et Nord (**DIAPO 2 et 3**) : les îles de Java, Bali et Madura formant « l'Indonésie intérieure » (pour reprendre la désignation des Hollandais) tranchent avec les îles du Nord, sous-peuplées, qui constituent « l'Indonésie extérieure » soit, un ensemble allant de l'île Irian-Jaya à Sumatra en passant par les Moluques, Sulawesi (ex-Célèbes qu'on reconnaît sur les cartes à sa configuration digitée) et Kalimantan.

- La densité moyenne nationale en 2010 dépasse 120 hab/km<sup>2</sup> mais plus de 800 hab/km<sup>2</sup> en moyenne à Java avec des pointes à 2500 hab/km<sup>2</sup> dans le centre de l'île (c'est le record mondial des densités rurales avec le Bangladesh), 500 hab/km<sup>2</sup> à Bali.

A l'inverse, des îles sont vides et constituent une réserve foncière : 4 hab/km<sup>2</sup> à Irian Jaya, 17 hab/km<sup>2</sup> à Kalimantan en 1990 avec de grandes inégalités dans la répartition du peuplement local.

- A ce contraste de peuplement fait écho un contraste de civilisation de cultures.

Java est marquée par la civilisation du riz avec une riziculture irriguée (paysage de rizières étagées ; jardins de fruits et légumes soigneusement entretenus). **DIAPO 4, 5 et 6**

Ailleurs, on trouve d'autres populations très différentes des Javanais (**DIAPO 7**) : les Batak de Sumatra, les Dayak<sup>9</sup> de Kalimantan (dont parle P. Levang), les Bugis de Sulawesi... avec d'autres cultures, d'autres modes d'occupation spatiale et d'autres pratiques d'exploitation du

<sup>9</sup> - Le terme « Dayak » désigne les populations non islamisées de l'intérieur de Bornéo, qui parlent des langues éloignées (ce n'est pas un groupe ethnique). Des massacres ont lieu en 2001 entre Dayak et migrants madurais.



milieu : recours à la chasse-cueillette, pratique des « essarts »<sup>10</sup> et de l'agriculture sur brûlis (*ladang*). De fait, l'archipel est traversé par l'équateur (il passe au milieu de Sumatra et de Kalimantan) et la forêt couvre les îles tropicales humides d'Irian Jaya à Sumatra.

Mais Timor et Barat, Timor oriental ont un climat semi-aride.

A Java et Bali, la saison sèche est marquée.

L'archipel est affecté par le phénomène de mousson et des risques sismiques (cf. le tsunami de décembre 2004).

- Ce chapelet d'îles est l'une des zones les plus fréquentées du globe car il est le lieu d'un double passage de l'Océan Indien à l'océan pacifique et de l'Asie à l'Australie (DIAPO 1). Cette voie de passage maritime (cf. le détroit de Malacca entre Sumatra/Malaisie) est ancienne et a prédisposé au commerce maritime. La présence européenne fut représentée par les marchands : Portugais au 16<sup>ème</sup> s. –venus pour le girofle, la muscade- (ils sont restés au Timor oriental jusqu'en 1975) puis Hollandais à partir du 17<sup>ème</sup> siècle => l'agriculture de plantation y est ancienne (canne à sucre, indigo à Java; hévéa –Nord de Sumatra- développés par les Hollandais) et elle a été stimulée par des échanges intenses.

- En 1945 a lieu l'indépendance, après la reddition des Japonais qui occupent l'île. Elle est aussitôt suivie par des programmes de transfert volontaire de populations de Java vers l'Indonésie extérieure, dans le cadre d'une politique de colonisation agricole appelée TRANSMIGRATION (1947). Cette colonisation agricole officielle s'est doublée d'une colonisation spontanée, non contrôlée (un fait classique, observé aussi lors du front amazonien du Brésil, de la Bolivie...).

=> **DIAPO 8** : L'Etat indonésien a développé le plus grand programme mondial de déplacements de population (avec plus de six millions de personnes transférées), et l'a présenté comme une œuvre de « développement », à la fois rural et régional : interviennent, de fait, la Banque mondiale, l'ORSTOM (Institut français de Recherche Scientifique pour le Développement en coopération, rebaptisé IRD aujourd'hui) et des ONG comme la GTZ allemande, surtout après 1965. A cette date, un coup d'Etat militaire contre la République de Sukarno, leader de l'indépendance, et communiste, éclate qui fait près de 500 000 morts. Cet épisode sanglant, traumatisme national, aboutit à la mise en place du régime militaire de « l'Ordre Nouveau », régime pro-occidental qui inaugure une colonisation de grande ampleur. Cet Etat militaire et autoritaire, très centralisé, dure jusqu'à la chute du général Suharto en 1999.

<sup>10</sup>

- Défrichage d'un terrain forestier, avec brûlis et étalage des cendres sur le sol cultivé.

## PLAN DU COURS

<u>I- Le programme « Transmigration », une entreprise de développement mais pas seulement</u>	
A-	Une politique amorcée par les colonisateurs hollandais : la « Kolonisatie » (1905-1939)
B-	Des objectifs multiples
	1- Le rééquilibrage démographique
	2- La recherche de l'autosuffisance alimentaire
	3- Objectif de développement régional
	4- Objectif géopolitique
<u>II- La mise en œuvre de la Transmigration</u>	
A-	La Transmigration est orchestrée par l'Etat
B-	Les principales zones d'accueil
	<b>C- Vers une nécessaire reconnaissance des migrants spontanés</b>
<u>III- Une politique de peuplement très débattue et controversée</u>	
A-	Un bilan mitigé : échecs et succès s'entremêlent
B-	Les aspects de la controverse

### **I- Le programme « Transmigration », une entreprise de développement mais pas seulement**

« TRANSMIGRATION » : ce terme est utilisé car on ne pouvait pas recourir aux mots « émigration »/ « immigration » pour des flux internes à un Etat.

Le gouvernement indonésien évita aussi le vocable « colonisation » qui pouvait faire allusion au souvenir douloureux de la colonisation du pays par les Pays-Bas.

Le gouvernement indonésien voulait se démarquer du programme KOLONISATIE initié par les Hollandais en 1905. En effet, l'Indonésie a connu deux programmes de transfert de population et de colonisation agricole, l'un dans le cadre de la Kolonisatie (1905-1939) puis le second avec le programme TRANSMIGRATION (effectif à partir de 1950).

#### **A- Une politique amorcée par les colonisateurs hollandais : la « Kolonisatie » (1905-1939)**

- Sous la pression d'intellectuels « humanistes » en Hollande, le gouvernement hollandais décide de lancer une politique de colonisation agricole dans les îles extérieures en invoquant une DETTE d'HONNEUR vis-à-vis de sa colonie. L'exploitation des Indes orientales néerlandaises avait permis au royaume des Pays-Bas de se reconstruire et de redémarrer économiquement après les guerres napoléoniennes et la sécession de la Belgique. Il était donc normal que la métropole aide en retour sa colonie à se développer. Certains colons, effrayés par la misère des indigènes à Java, l'ébruient alors dans l'opinion publique (cf. la parution de livres qui rencontrent un écho favorable).

- A partir de 1900, le gouvernement néerlandais déploie une « politique éthique ou morale » dont les trois piliers sont irrigation/éducation/migration.

- En 1905, les premiers colons débarquent dans la province de Lampung (sud de Sumatra), dans le village de Bagelen.

Face au manque de volontaires, les autorités coloniales instituent des mesures incitatives : voyage payé, fourniture d'outils, de semences, respect des traditions culturelles du lieu d'origine (riziculture irriguée) et une aide alimentaire fournie pendant 2 ans...

1 ha de terre cadastrée/famille est donné.

Une Banque est créée (1911-1928) pour fournir une indemnité aux colons et réaliser les infrastructures...

- La décennie 1930 marque l'apogée du programme en raison de la crise économique qui affecte durement la colonie en 1931 (le chômage dans les plantations industrielles de l'Indonésie intérieure stimule les départs).

- A l'époque coloniale, des plantations de café et de palmiers à huile sont développées dans les zones de colonisation (Lampung). **DIAPO 12**

Le bilan est le suivant : entre 1905 et 1939, plus de 200 000 migrants javanais (plus rarement Madurais) sont installés à Sumatra, Bornéo (Kalimantan) et aux Célèbes (Sulawesi).

Le gouvernement indonésien reprend cette première politique hollandaise, avec les mêmes procédés. En 1947, le programme Transmigration est lancé. Il est planifié de 1950 à 1969, puis il fait l'objet de deux plans quinquennaux 1969-1974 et 1974-1979. En 1979-1989, un plan décennal est mis sur pied avec une transmigration interne.

## **B- Des objectifs multiples**

### DOC 1- Plaquette de propagande du programme Transmigration

Le programme Transmigration est un élément essentiel des plans de développement indonésiens. A elle seule, la Transmigration ne résoudra pas tous les problèmes auxquels l'Indonésie est confrontée mais le programme a déjà atteint ses principaux objectifs :

- il a encouragé le développement des îles extérieures.
- il a permis d'élever le niveau de vie de paysans autrefois dans la misère.
- de nouveaux emplois ont été créés. La production agricole s'est accrue.
- en ralentissant la croissance démographique dans les îles intérieures, le programme a permis de contenir l'exode rural. Il a transformé des paysans souffrant de malnutrition en producteurs efficaces et il a lutté contre la dégradation de l'environnement.

- la Transmigration participe à la construction de l'unité nationale. Tout en conservant leurs particularités, les habitants des milliers d'îles qui composent l'archipel font aujourd'hui partie intégrante d'une seule et même nation. Le mot d'ordre de Sukarno « *un pays, une langue, une Nation* » devient enfin une réalité.

A l'heure actuelle, plus de 6 millions de personnes ont rejoint la Transmigration. Les ¾ d'entre eux estiment que leur niveau de vie est plus élevé qu'avant leur départ. Ceux qui estiment que leurs revenus ne se sont pas améliorés préfèrent malgré tout leur nouveau mode de vie. Leurs raisons sont claires. Ils possèdent une maison et une terre. De la nourriture pour leur famille. Des écoles pour leurs enfants et des soins médicaux pour tous. Par dessus tout, ils ont retrouvé l'espoir, pour eux, pour leurs enfants, pour leurs pays.

*Cité par P. LEVANG.*

**1- Le rééquilibrage démographique** est au cœur du programme initial de colonisation agricole des îles extérieures. Il s'agit de délester ou décongestionner Java-Madura-Bali, qui sont surpeuplées, où la terre manque et la pauvreté s'accroît.

=> Le but est de fournir de la terre et des emplois aux Javanais : paysans sans terre mais aussi chômeurs urbains et exclus. Cf. **DIAPO 9**

En 1990, les 180 millions d'habitants indonésiens sont répartis comme suit :

- \* Java, Madura et Bali abritent 62% de la population sur moins de 7% du territoire (107 millions d'hab.)

- \* Kalimantan abrite 7% de la population sur 28% du territoire (9 millions d'hab.)

- \* Irian Jaya rassemble 1% des Indonésiens sur 22% du territoire (1,6 million d'hab.)

- Les causes de la surpopulation javanaise résultent de la qualité des sols volcaniques, d'une occupation ancienne (royaumes, sultanats), d'une croissance naturelle forte (entre 1905 et 1961, la population de Java-Madura passe de 30 à 63 millions). Ce surpeuplement entraîne un manque de terres (en 1983, 30% des familles rurales javanaises sont sans terre) et une

dégradation des terres surexploitées. L'île souffre d'un trop plein d'hommes et se pose en réservoir de main d'œuvre.

- L'initiative de peuplement vise à une meilleure répartition des densités mais répond aussi à un objectif social de lutte contre la pauvreté. L'opération est un moyen de maintenir la paix sociale (cf. comme dans le Nordeste brésilien), surtout dans les premières années qui suivent l'indépendance (crise économique et sociale)

- Dans les années 1950 et 1960, des villages de pionniers se multiplient pour les anciens combattants de l'armée de libération et pour les pauvres urbains... mais le manque de cadres compétents et de capitaux nécessaires pour réaliser les travaux d'irrigation initiaux aboutissent à l'échec de ces projets. Les critiques fusent contre la Transmigration, vue par certains comme un gaspillage, suggérant que l'argent dépensé pourrait être affecté à la modernisation de l'agriculture javanaise.

## **2- La recherche de l'autosuffisance alimentaire** (elle est atteinte en 1983)

relance le programme de Transmigration au cours de la décennie 1970.

Cf. à la fin des années 1960, l'Indonésie importe 1 million de tonnes de riz/an.

Le plan quinquennal de 1969-1974 appuyé par la Banque Mondiale doit permettre de parvenir à l'auto-suffisance rizicole. La Transmigration devient une « priorité nationale ».

- Les plaines amphibies de la côte Est de Sumatra et du sud de Kalimantan sont aménagées avec l'objectif d'en faire des « greniers à riz ». cf. **DIAPO 10**.

Dans la zone à mangroves près de Banjaminsin, 140 000 ha sont aménagés et 40 villages de transmigrants sont créés. Les cartes montrent une organisation longitudinale des terroirs agricoles : de la rivière vers l'intérieur des terres se succèdent rizières sous marée, cocoteraies et des essarts en forêt, avec un habitat linéaire, le long des levées. **DIAPO 11**

Dans les années 1970, la Transmigration est le rouage-clé de la « révolution verte ». La sélection des transmigrants est soignée : les jeunes ruraux diplômés du secondaire envoyés ont comme mission d'être les vecteurs et propagateurs de nouvelles techniques agricoles modernes.

**3- L'objectif de développement régional** vise la mise en valeur des îles sous-peuplées, sous-équipées, « inutilisées » qui constituent des réserves foncières. En 1960, toute terre sans propriétaire individuel devient propriété de l'Etat.

**4- L'objectif géopolitique** se renforce à partir des années 1980. La Transmigration relève d'une politique d'intégration nationale ; il s'agit d'unifier et de consolider la nation en rattachant au centre javanais des provinces périphériques mal intégrées, aux velléités séparatistes (cf. après 1945). Java, la perle de l'Orient » est en effet le « centre » politico-économique de l'archipel. Bref, il s'agit de marquer la présence et l'emprise de l'Etat sur ces îles extérieures et de gommer les particularismes locaux. Ceci a entraîné la négation de la culture et de l'identité papoue animiste par exemple.

=> Les transmigrants assistés par l'Etat et devenus propriétaires doivent devenir des relais du pouvoir dans les provinces extérieures.

Cf. On a parlé de l'Indonésie durant la dernière décennie à cause de la multiplication des mouvements indépendantistes dans les provinces périphériques de Java, provinces réceptrices des flux migratoires et productrices de richesses monopolisées par Java (hydrocarbures). Les conflits autochtones/migrants se sont multipliés, avec parfois une dimension confessionnelle.

- Le Timor-Oriental, ex-colonie portugaise à majorité catholique, annexée en 1976, est devenu indépendant depuis août 1999 à la suite d'un référendum. Des milices soutenues par l'armée ont déporté et massacré un tiers de la population, déclenchant une intervention de l'ONU et la mise en place d'une Autorité Provisoire de l'ONU jusqu'en 2002. Le petit pays de

15 000 km<sup>2</sup> avec 850 000 habitants a été dévasté par les milices pro-indonésiennes (pratiquant unepolitique de la terre brûlée), la capitale Dili incendiée...Il y a du pétrole et du gaz dans la mer de Tinor.

- au Nord de Sumatra, la province d'Atjeh ou Aceh (riche en hydrocarbures) peuplée de plus de 4 millions d'habitants, est soumise pendant les années 1980 à une dure répression militaire. Une paix a été signée en 2005 après le tsunami.

- à Irian Jaya, en Papouasie Occidentale (la Papouasie-Nouvelle Guinée est de l'autre côté de la frontière), un Congrès des Papous a proclamé l'indépendance en 2000 en réponse à la spoliation et au pillage; une lutte armée a lieu (pourtant pacifiste, le président du *presidium* papou a été assassiné en 2001).

La Papouasie occidentale (il y a environ 1 million de Papous) est restée administrée par les Hollandais jusqu'en 1961. En 1963, elle est placée sous administration indonésienne; en 1969, un referendum truqué entraîne son annexion à l'Indonésie (devenant « Irian Jaya »), un acte avalisé par l'ONU... La région est riche en or, cuivre, nickel et forêt...et elle est pillée et exploitée par l'Etat indonésien en toute discrétion pour le bénéfice des grandes firmes (souvent anglo-saxonnes).

- Des velléités séparatistes secouent aussi les Moluques depuis 1999, terre en majorité chrétienne, mais la Transmigration a amené des musulmans. La République des Moluques du Sud a été proclamée par un mouvement.

## **II- La mise en œuvre de la Transmigration**

### **DOC 2 - Migrations organisées en Indonésie**

Période	Nbre de migrants (milliers de personnes)
1905-1941 (Kolonisatie)	230
1950-1968	400
1969-1974 (Repelita I)	210
1974-1979 (Repelita II)	640
1979-1984 (Repelita III)	1 860
1984-1989 (Repelita IV)	2 255
1989-1994 (Repelita V)	1 000

Source : ORSTOM

### **A- La Transmigration est organisée par l'Etat**

La plaquette de propagande montre la dimension paternaliste du pouvoir en Indonésie, l'Etat devant aider le brave paysan à surmonter ses problèmes.

Il existe un « Ministère indonésien de la Transmigration » depuis 1972 qui organise le transfert. A lui reviennent :

- la sélection et la préparation des sites
- la sélection des familles-candidates qui doivent s'inscrire au bureau local de Transmigration
- la création de villages de migrants pourvus de dispensaire, école, d'un emplacement pour le lieu de culte et le marché et reliés par pistes d'accès aux principaux axes de communication.
- la gestion administrative de ces nouveaux villages pendant 5 ans (puis une administration territoriale locale prend le relais).
- la réalisation de travaux d'infrastructures, en matière d'hydraulique (irrigation et drainage) et de transport.

Aujourd'hui, sur terres sèches, les transmigrants reçoivent un lot de 2 ha : 1 ha défriché, 0,75 non défriché, 0,25 ha de cour-jardin autour de la maison (il reçoit à planter dans ce jardin des plants de cocotiers, caféiers et d'arbres fruitiers). Une maison en bois (toit en tôle), des outils agricoles, semences, engrais et pesticides leur sont fournis, ainsi qu'une allocation en nourriture (riz, huile, poisson séché) pendant 1 an. Pendant 5 ans, les colons sont exemptés d'impôts et bénéficient de la quasi-gratuité des soins et de la scolarisation.

- la remise des titres de propriétés définitifs a lieu 5 ans après la mise en valeur de la terre.

- le migrant officiel choisit ses cultures, en général vivrières : riz (irrigué ou pluvial) ; maïs, manioc ; soja.

On assiste à la multiplication depuis la fin des années 1980 de villages « en lots plantés », spécialisés dans la culture de l'hévéa et du palmier à huile (cultures commerciales). La culture de palmier à huile connaît un essor considérable et la production d'huile de palme a doublé entre 1998 et 2004 car l'Indonésie souhaite devenir un des leaders dans la production de biocarburants.

Des procédures « d'accompagnement » associant transmigrants et industriels se multiplient : les transmigrants confient une de leurs parcelles à une entreprise industrielle qui la reconvertit en plantation et acquièrent, à crédit, une seconde parcelle (1,25 ha) plantée en palmiers à huile. Le transmigrant travaille comme salarié de la société industrielle qui s'engage à racheter la production des transmigrants.

### **B- Les principales zones d'accueil sont : cf. **DIAPO 12****

- Sumatra (65% des flux) et notamment, la province de Lampung au Sud de Sumatra qui couvre 33.000 km<sup>2</sup> (**DIAPO 13**). Cette région pionnière, aujourd'hui saturée (180 hab/km<sup>2</sup>) est très étudiée ; elle est passée au cours du 20<sup>ème</sup> siècle de 376 000 hab. en 1930 (dté : 12,6) à 6 millions d'habitants en 1990 soit une multiplication par 15 en un peu plus d'un demi-siècle. Il y a 50 ans, c'était une région vide ; aujourd'hui, elle est surpeuplée par endroits et devient une terre d'émigration (vers Kalimantan).

Un nouveau système urbain s'est mis en place, avec METRO, ville formée par l'agglomération d'anciens villages de colonisation, fondée par les Pays-Bas.

Cette province n'est plus une région d'accueil depuis les an 1980 pour les transmigrants. Le relais a été pris par les provinces de Sumatra sud et de Jambi, situées plus au nord.

En revanche, Lampung a été l'objet d'une politique de redistribution interne visant surtout les migrants spontanés, qui ont été l'objet de déguerpissement et transférés vers les provinces moins peuplées du nord, à cause de la pression sur les milieux montagnards fragiles cultivés en caféiers et girofliers.

Pourquoi cette attraction de Sumatra ? interviennent l'effet de proximité avec Java, principale province émettrice de migrants; la faiblesse du coût de transport entre les 2 îles ; la facilité d'accès (un bac toutes les 30 mn) ; la présence de terres agricoles disponibles dans la chaîne volcanique des Barisan.

- Kalimantan (19% des flux reçus) et Sulawesi (11%) sont les autres îles réceptrices.

- Irian Jaya, les Moluques et les îles de la Sonde ont capté moins de 5% des flots migratoires. On est ici dans le « Far east ». Intégrée en 1962 au territoire national, Irian Jaya devient province d'accueil dès 1966.

Depuis les années 1990, la priorité est donnée à ces provinces du Grand Est, éloignées et qui offrent de l'espace disponible. A Sumatra, il n'y a plus d'espaces disponibles, aussi car beaucoup de terrains sont des espaces réservés : terrains militaires, concessions forestières,

domaines agro-industriels, parcs naturels (cf. **DIAPO 14**). Aujourd'hui, le gouvernement provincial ne propose que des terres délaissées car isolées ou peu fertiles...

- Plus de 5 millions de personnes ont été déplacées en 25 ans = c'est le plus important programme de peuplement agricole du monde en termes de population et d'investissement (+ 11 000 \$/famille en 1984).

- cette colonisation planifiée a abouti à la mise en place d'une trame d'occupation du sol régulière, voire géométrique, liée au traçage des canaux ou chemins.

- Les modalités de la Transmigration ont évolué : avec la baisse (conjoncturelle) des prix du pétrole et ceux des matières premières, les ressources budgétaires de l'Etat indonésien ont été réduites, les subventions allouées aux transmigrants aussi. L'installation des transmigrants n'a donc été que partiellement subventionnée à partir des années 1980.

Le 5<sup>ème</sup> plan quinquennal de 1989-1994 n'a reçu aucune subvention, ce qui revient à comptabiliser des migrations spontanées dans les statistiques officielles. Même chose pour 6<sup>ème</sup> plan (1994-1999).

=> le gouvernement s'est fixé des objectifs chiffrés (un nombre défini de migrants par plan) et, pour s'y tenir, il inclut les migrants spontanés dans le décompte.

Aujourd'hui, avec le ralentissement de la croissance démographique, les progrès de l'agriculture à Java et la croissance industrielle et urbaine à Djakarta (qui concentre les migrations urbaines), la Transmigration n'est plus aussi vitale que de 1960 à 1980. Mais elle se poursuit.

### **C- Vers une nécessaire reconnaissance des migrants spontanés**

- Plus d'1,5 million de familles se sont installées dans les îles extérieures depuis le début du siècle soit près de 6 millions de personnes aujourd'hui. Ces transmigrants sont originaires à 85% de Java et Madura ; à 10% de Bali, à 2% de Lombok.

Selon M. Pain, il y aurait 2 à 3 migrants spontanés pour 1 migrant officiel. La migration officielle a eu un effet d'entraînement (boule de neige) en incitant d'autres paysans à partir avec leurs propres moyens.

- Les migrants spontanés seraient entre **10 et 15 millions** depuis le début du 20<sup>ème</sup> s. Comme les transmigrants officiels, ils viennent de Java-Bali et sont partis massivement vers Sumatra. **cf. DIAPO 15.**

Cette colonisation agricole spontanée est souvent non contrôlée. Ces migrants spontanés s'installent en périphérie des périmètres de colonisation officielle, après un accord avec les habitants locaux. Ils pratiquent la riziculture ou des plantations commerciales selon les cours mondiaux : par exemple, en 1986, café et girofliers ont été privilégiés à cause de la hausse des cours et des pans entiers de montagnes forestières ont été investies par des vagues de *spontan* au Sud de Sumatra, au Sud de Sulawesi (= source de tensions).

Ces migrants spontanés sont dans la ligne de mire de l'Etat et affublés de tous les maux. On leur reproche d'ouvrir des clairières de défrichement en forêt et de dégrader l'environnement forestier.

Pourtant, à Sumatra, leur intégration avec les populations locales est bonne (mariages inter-ethniques) sauf pour les Balinais de religion chrétienne ou hindouiste. La raison ? Ils achètent la terre aux autochtones ou l'échangent en contrepartie d'un travail difficile comme main d'œuvre; ils occupent l'espace de manière diffuse et souple (habitat dispersé), de façon moins brutale et moins voyante que les villages de Transmigrants qui font « envahisseurs » ou les plantations agro-industrielles, véritables enclaves clôturées.

=> Tous les chercheurs insistent sur la nécessité pour l'Etat de reconnaître (par un statut juridique et un titre foncier) ces migrants spontanés car ils sont acteurs du développement. Ce sont eux qui, par un effet de masse, sont les vecteurs du développement régional : ils développent des cultures commerciales ; ils font preuve d'un esprit d'entreprise et d'initiative plus poussé (ils savent s'unir pour ouvrir une route ou obtenir la création d'une école). Les transmigrants officiels sont plus passifs et attendent tout de l'administration.

Il faut donc utiliser cette potentialité/force, surtout dans un contexte de restriction budgétaire. Cf. à l'heure actuelle, les centres d'accueil n'acceptent pas les migrants qui ne produisent pas le papier d'enregistrement du bureau local de transmigration. Or, le relais de la Transmigration est assuré par ces *spontan*.

### **III- Une politique de peuplement très débattue et controversée**

#### **A- Un bilan mitigé : échecs et succès s'entremêlent.**

- Les îles intérieures restent congestionnées car la Transmigration n'a pas pu absorber toute la croissance de Java, mais les déséquilibres régionaux en matière de peuplement se réduisent, certes très lentement, mais ils s'atténuent.

- La réussite globale du programme est liée au bon niveau d'instruction des transmigrants, motivés et réceptifs aux innovations : peu sont revenus sur leur lieu de départ (10-13%).

- Quand il est au rendez-vous, le succès des migrants est lié aux infrastructures routières et aux équipements sociaux qui leur permettent de s'intégrer dans les régions d'accueil. Au mieux, il faut au moins une dizaine d'années pour que les villages fonctionnent bien.

- A Sumatra ou en certains points de Sulawesi, la conquête des marécages et de la forêt et le développement de l'irrigation permettent d'avoir 2 récoltes de riz/an et 3 récoltes de soja avec de bons rendements (région de Métro).

- Des provinces, comme Kalimantan-centre, doivent leur développement au programme Transmigration qui a permis l'ouverture de routes et la construction d'infrastructures sociales (écoles, dispensaires).

Certes, les transmigrants vivent quelquefois des situations difficiles (installés sans eau, sans électricité etc.) - **DIAPO 16 et 17**- mais ils restent sur leur lot et ne désertent pas car ils deviennent propriétaires de la terre !

- Les projets de développement d'une agriculture vivrière en sec n'ont pas été réalisés en totalité car les migrants ont été sollicités, captés par les compagnies forestières puis les sociétés de plantation.

- Les échecs rencontrés sont dus à :

- une mauvaise sélection des candidats au départ, au manque de personnel qualifié (agronomes, techniciens), au mauvais choix des sites (sols sableux ou tourbe), ceci surtout dans les années 1950-60 :

- mauvais choix d'aménagements agricoles : cf. dans les zones côtières marécageuses (*sawah*), les cultures ont été fondées sur le battement de la marée. Or, son marnage, son amplitude est faible; aussi l'irrigation et le drainage ont mal fonctionné et les récoltes ont été médiocres.

- l'inachèvement des aménagements à l'arrivée des colons (routes, défrichements, écoles...). Certains ont été installés dans des conditions précaires pendant plusieurs années, en état d'isolement, ce qui empêche le démarrage économique des villages et leur impact sur l'économie locale. Ainsi, des paysans s'emploient comme ouvriers agricoles ailleurs ou font des petits métiers dans la bourgade voisine.



Le gouvernement indonésien reconnaît ses échecs, le « mauvais développement » de certains centres de colonisation (1/6 des centres) pour lesquels le ministère prévoit des réhabilitations. On ne peut juger l'efficacité d'un programme d'une telle ampleur sans un recul temporel d'au moins plusieurs générations...

Par son ampleur, la Transmigration a bouleversé la géographie de l'Indonésie : le peuplement, les paysages et l'économie des régions d'accueil.

### **B- Les aspects de la controverse :**

Certains aspects de la controverse sont anciens : par exemple, le coût élevé de l'entreprise, déjà discuté par les Hollandais. S'appuyant sur l'échec de villages de transmigrants, certains ont dénoncé 4 points:

1- le refus de prise en compte des techniques culturelles et du milieu d'accueil : il y a eu reproduction d'une riziculture irriguée ou de cultures vivrières en sec alors que les conditions naturelles ne s'y prêtent pas (les îles extérieures ont des sols aux potentialités faibles). Le dédain envers les méthodes culturelles des autochtones jugés primitifs, « barbares » et la croyance en la supériorité technique (révolution verte) sont forts... Les colons reproduisent les systèmes de cultures de la région d'origine qui ne sont pas toujours adaptés. cf. **DIAPO 18 et 19**

2- l'enclavement, ou l'isolement des villages de migrants par rapport à la région d'accueil; la faiblesse des services proposés, l'étroitesse du marché local. Ceci pose des problèmes pour se fournir en intrants agricoles et aboutit à la création « d'enclaves de peuplement », mal intégrées à la région locale... en bref, à un transfert de pauvreté.

3- les défrichements opérés et la destruction de la forêt (pour le papier et pour le palmier à huile actuellement). La Transmigration est condamnée par les écologistes. Cf. l'Irian Jaya qui est l'objet de la convoitise de la part du ministère de la Transmigration est l'un des derniers grands massifs forestiers du monde.

=> poussée par les engagements mondiaux à lutter contre les émissions de gaz à effet de serre et le réchauffement climatique, l'Indonésie a décidé, en 2010, un moratoire de deux ans sur les nouveaux permis de déforestation : « *Nous stopperons la conversion des tourbières et des forêts* » en terres cultivées, a dit le président indonésien Susilo Bambang Yudhoyono.

4- la Transmigration est une entreprise de colonisation « javanaise » qui s'effectue au détriment des autres cultures et ethnies. Cf. Lampung apparaît comme une « *petite Java* » où les ¾ des maisons sont de souche javanaise et où, en 1986, les autochtones représentent 15% de la population. Idem, le sud de Sulawesi ressemble à Bali : il y a eu transfert des habitants mais aussi des paysages avec riziculture et temples balinaïes hindouistes. A Irian Jaya, la moitié des deux millions d'habitants sont des émigrés.

En 2001, une loi d'autonomie a été votée qui attribue à Irian Jaya + 70% des taxes sur les ressources minières et forestières (10% était reçu avant) et 70% sur les revenus pétroliers et gaziers mais les Papous sont méfiants car les forces de sécurité font la loi (la région est très militarisée) et la répression est toujours légion.

Certains reprochent à la Transmigration de ne pas respecter les sociétés « traditionnelles » des zones d'accueil, qui sont victimes d'une acculturation javanaise. Cela ne va pas sans heurts comme aux Moluques où les Chrétiens sont devenus minoritaires (40% contre 60% de Musulmans)

Selon O. Sevin :

- vu le poids démographique de Java, cette javanisation était et est inéluctable => aussi mieux vaut-il l'encadrer et la canaliser (cf. les affrontements entre populations sont rares). De plus, les projets récents réservent un quota de 10% de terres aux populations locales, quota porté à 20% dans l'Irian Jaya.

- Certes, la Transmigration est responsable de dégradation environnementale mais partiellement (à 15-20%) : les sociétés concessionnaires qui exploitent la forêt sans respect du cahier des charges ou possèdent des plantations agro-industrielles ont causé plus de dommages que les transmigrants. Surtout, il n'y a pas de dégradation irréversible du milieu ds le cadre de la Transmigration : la forêt est remplacée par des rizières (à la différence de l'exploitation forestière).

- Marc Pain lui salue l'ampleur de la politique de peuplement et rappelle qu'on aurait reproché à l'Etat indonésien son inaction face à la surpopulation et à la pauvreté s'il ne l'avait pas entrepris.

- Certes, il y a souvent eu transposition de modèles de culture agricole de la région d'accueil mais il y a eu diversification par la suite. Ainsi aux cultures vivrières, se sont ajoutées d'autres activités comme l'artisanat, la pisciculture, des cultures commerciales. Pour preuve, la variété des paysages produits, par exemple à Lampung : se juxtaposent ceux issus du peuplement organisé, ceux de la colonisation spontanée et des formes de mise en valeur autochtones qui subsistent sous forme de reliquats. On voit aussi de grandes plantations industrielles implantées à côté des sites de migrations pour utiliser une main d'œuvre nombreuse et bon marché.

Ainsi, différents systèmes de cultures sont déployés à Lampung:

- le KEBUN : culture itinérante sur brulis (*ladang*) à jachère arborée, observée sur les pentes fertiles des montagnes et collines.

- la SAWAH = riziculture inondée ou irriguée dans les vallées et les parties irrigables de la plaine centrale, appuyée par la révolution verte avec en complément un maraîchage péri-urbain.

- le TEGALAN = culture vivrière sous pluie amenée de Java dans les zones irrigables de la plaine. Sont associés riz pluvial/soja/maïs/manioc et parfois des cultures commerciales (poivriers-hévéas).

### **Bibliographie :**

BENOIT D., LEVANG Patrice, PAIN Marc et SEVIN Olivier (1989), *Transmigrations et migrations spontanées*, Paris, ORSTOM.

CHARRAS M. et PAIN Marc (1993), *Migrations spontanées en Indonésie. La colonisation agricole du sud de Sumatra*, Paris, ORSTOM-CNRS.

DURAND Frédéric et PIRARD Romain (2008), « 40 ans de politiques forestières en Indonésie, 1967-2007 : la tentation de la capture apr les élites », in *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 244, pp. 407-431.

DURAND Frédéric (1994), *Les forêts en Asie du Sud-Est : recul et exploitation, le cas de l'Indonésie*, Paris, L'Harmattan, col. Recherches asiatiques.

LEVANG Patrice (1997), *La terre d'en face. La transmigration en Indonésie*, Paris, éd. De l'ORSTOM, 419 p.

PAIN Marc (1998), « Politique de peuplement en Indonésie. Transmigration et migrations spontanées au centre des débats » in *Hérodote*, n° 88, p. 26-51.

SEVIN Olivier (2008), « Que sont devenus les transmigrants ? 25 ans de transmigration dans le Centre-Kalimantan (Indonésie) », in *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 244, pp. 433-457.

— (1996), « La Transmigration » in *Géopolitique*, n° 50, p. 72-75.

### Quelques sigles :

- CORAH** : *Contrôle et réduction des cultures de coca dans le Haut Huallaga* (projet de développement alternatif au Pérou)
- CIOS** : *Centre d'instruction d'opérations en forêt* (Bolivie)
- DEA** : *Drug Enforcement Agency* (Agence nord-am de lutte contre le trafic de drogue)
- FARC** : *Forces Armées Révolutionnaires de Colombie* (création : 1964)
- FELNC** : *Forces Spéciales de Lutte contre le Narcotrafic* (Bolivie)
- FNULAD** : *Fonds des Nations Unies de Lutte contre l'Abus de Drogues*, 1971 (en anglais UNFDAC). A été remplacé par le PNUCID ou UNDCP.
- PNUCID** : *Programme de Nations Unies pour le Contrôle international des Drogues*, né en 1990. Siège à Vienne. (UNDCP en anglais)
- OICS** : *Organe de Contrôle International des Stupéfiants* (siège : Vienne)
- PEAH** : *Programme spécial du Haut Huallaga* (projet de développement alternatif, Pérou)
- UMOPAR** : *Unité Mobile de patrouille rurale* (ses membres sont surnommés les « léopards ») – en Bolivie, Pérou (1982)-
- UNODC/ ONUDOC** : *United Nations Office on Drugs and Crime*, Organe des Nations Unies contre la Drogue et le Crime
- USAID** : *Agence internationale américaine pour le Développement* (US Agency for International Development)

### Quelques dates :

- 1860-1862 : l'Allemand Albert Niemann, met au point le procédé de fabrication de la cocaïne
- 1871 : commercialisation du vin *Mariani* par un pharmacien corse
- 1886 : naissance de la firme *Coca Cola*

#### **Prohibition :**

- 1909 : *conférence de Shanghai* sur le commerce de l'opium
- 1912 : *conférence de La Haye*, organisée par la SDN, limite la fabrication et la vente de morphine, d'opiacés et de cocaïne.
- 1914 : *Harrison Narcotics Tax Acts*, première loi fédérale américaine prohibitionniste, réserve opium, morphine et cocaïne à un usage médical
- 1919- 1933 : prohibition d'alcool aux E.U.
- 1925 : *conférence de Genève* règle les conditions de circulation des drogues
- 1961 : *Convention unique des Nations Unies sur les Drogues*
- 1920 : interdiction de la production et commercialisation de marijuana au Mexique
- 1967 : Opération « Intercept » lancée par Richard Nixon : fouille des personnes et véhicules en provenance du Mexique
- 1971 : Nixon déclare la « *guerre à la drogue* »
- 1986 : l'ambassadeur des Etats-Unis, Lewis Tamb, lance l'expression de « *narco-guérilla* » : intervention militaire américaine au nom de la guerre à la drogue en Bolivie, Pérou, Equateur.
- 1988 : *loi 1008* en Bolivie qui fixe à 12 000 ha la superficie de cocaïer nécessaire à la consommation traditionnelle et distingue zones de production légale (les Yungas), zones provisoires de production excédentaire (Chapare et zones de colonisation des Yungas) où l'arrachage est indemnisé (2000 \$/ha) et zones d'éradication sans compensation
- 1988-1993 : « *plan intégral de développement et de substitution des cultures de coca* » en Bolivie
- 1989 : : intervention américaine au Panama et arrestation du général Noriega, accusé de trafic.
- 1993 : essoufflement du mouvement maoïste du *Sentier Lumineux* (pérou)  
: **Pablo Escobar**, parrain du cartel de Medellin est tué par les forces de police
- 1994 : en Bolivie, « *option zéro* » (éradication totale des superficies illégales d'ici 10 ans)
- 1995 : démantèlement du cartel de Cali
- 1996 : grandes marches de paysans cocaleros en Colombie
- 1997 : le parlement colombien rétablit l'extradition de nationaux (supprimée en 1991)  
: plan dignité du président bolivien BANZER pour éradiquer en 5 ans la coca du Chapare
- 2000-2005 : *plan Colombie*
- 2005 : Evo Morales est élu président de Bolivie